

A PROPOS D'UN CONTRAT

LE PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE. — TROIS MILLE DOLLARS DE DIFFERENCE ENTRE LE PLUS HAUT ET LE PLUS BAS.—LE DUMPING DU TRAVAIL.

Le "Courrier de Saint-Hyacinthe", évidemment inspiré par M. Sylvestre, en réponse à l'article que nous avons écrit au sujet du contrat pour la réfection du toit du Manège Militaire public dans son dernier numéro une longue liste de maisons ayant soumissionné pour ce travail. M. Sylvestre avait eu d'ailleurs lui-même l'obligeance de nous faire tenir la même liste. Comme il dispose du patronage fédéral pour le comté Saint-Hyacinthe-Rouville il n'y a rien d'étonnant qu'il fut en possession de ce document.

Ce document prouve plusieurs choses. Il établit d'abord que le contrat a été accordé au plus bas soumissionnaire. En second lieu il démontre qu'il y avait entre la plus haute et la plus basse soumission l'écart énorme de tout près de trois mille dollars, la plus basse soumission étant de \$1,600.00 et la plus haute de \$4,400.00.

Il prouve ensuite qu'il n'y a qu'une maison de Saint-Hyacinthe qui a soumissionné, le prix fait étant d'environ mille dollars moins élevé que la plus haute.

Ce document ne détruit en rien l'article que nous avons écrit.

Dans cet article nous avons reproché à celui qui dispose du patronage à Saint-Hyacinthe de ne pas avoir mis la diligence voulue pour que ce travail, qui revenait aux nôtres parce que cette bâtisse publique est située dans nos murs, fut attribué à un établissement de Saint-Hyacinthe et nous avons rapproché ce fait avec les efforts apparents que fait monsieur Sylvestre depuis plusieurs années à Saint-Hyacinthe pour encourager notre commerce et notre industrie locale. Nous avons démontré que les grands prédicateurs ne sont pas toujours ceux qui suivent le plus à la lettre les choses qu'ils prêchent.

Nous avons aussi voulu décourager le dumping du travail. Les conservateurs au cours des dernières élections se sont proclamés les grands ennemis du dumping. Nous avons dit qu'il n'y avait pas seulement que le dumping commercial mais qu'il y avait aussi le dumping du travail. Si on considère le formidable écart qu'il y a entre la plus haute et la plus basse soumission, tout près de trois mille dollars sur un contrat qui a été accordé au prix de seize cents dollars, il est facile de se rendre compte que ce prix est un prix de dumping et il nous semble que le gouvernement fédéral dans un temps de crise comme celui que nous traversons devrait décourager le dumping du travail en accordant aux entrepreneurs locaux les entreprises locales et en leur payant un prix raisonnable.

Encore une fois si monsieur Sylvestre s'était organisé pour faire demander des soumissions à tous nos entrepreneurs locaux seulement il aurait certainement trouvé une maison qui aurait fait un prix raisonnable. Si les prix eussent été tous trop élevés il n'y avait qu'à refuser les soumissions et en demander d'autres.

M. Sylvestre s'agit au conseil municipal pour empêcher les commerçants étrangers de venir faire de la concurrence aux commerçants locaux. Nos établissements industriels et nos ouvriers ont droit eux aussi à ce qu'on les protège contre le dumping du travail étranger.

Mais, monsieur Sylvestre est un grand parleur mais un petit faiseur.

LE SECOURS AUX CHOMEURS

BONNE NOUVELLE REÇUE PAR L'HON. M. BOUCHARD. — CINQ MILLE DOLLARS DE SECOURS DIRECTS ACCORDES A ST-HYACINTHE.

Notre numéro de Noël apportera une bonne nouvelle aux chômeurs miséreux de la ville de Saint-Hyacinthe.

Les autorités civiques de la ville ont demandé qu'une somme soit mise à la disposition de Saint-Hyacinthe pour les chômeurs de la Cité.

L'Honorable M. Bouchard appuyé cette demande auprès des autorités du comté de secours provincial pour les chômeurs et hier soir il recevait

par télégramme la bonne nouvelle que ce comté a décidé de mettre cinq mille dollars de secours directs pour les chômeurs dans le besoin de la ville de Saint-Hyacinthe.

C'est une nouvelle qui, sans aucun doute, sera favorablement accueillie à la veille de Noël par tous ceux qui pourront bénéficier de cet octroi pour passer plus facilement les temps durs de la saison rigoureuse.

"MINUIT, CHRETIENS..."

C'est ce soir, à minuit que retentira de nouveau le célèbre "noël" d'Adam:

Minuit, chrétiens, c'est l'heure solennelle... que tout le monde connaît et chante.

Les paroles de ce "noël" sont d'un poète français et provençal, de Roquemaure, dans le Gard, Placide Cappeau, né en 1808 et décédé en 1877. Elles furent écrites en diligence, entre Mâcon et Dijon, en 1847.

Cappeau, qui était en relations amicales et littéraires avec les plus beaux esprits du temps, Lamartine, Sainte-Beuve, Alexandre Dumas, ainsi qu'avec les principaux fondateurs du Félibrige, rencontra le compositeur Adam. Celui-ci, sur les instances d'une dame Laurey, son amie, mit aussitôt en musique les vers du "noël", qu'elle chanta la même année à Roquemaure, dans la nuit de Noël. Voilà comment naquit le chef-d'œuvre, car c'en est un, et il a fourni déjà une belle carrière.

DOURA-EUROPOS

Antique forteresse des bords de l'Euphrate

A l'Académie des Inscriptions, le 23 juin, le célèbre savant russe Rostovtzeff a fait une conférence en français sur les fouilles de Doura-Europos, forteresse qui gardait la route des caravanes le long de l'Euphrate, et, plus à l'Ouest, vers la Méditerranée. M. Rostovtzeff a poursuivi ces fouilles pendant plusieurs années pour le compte de l'Université de Yale et avec la collaboration d'éminents archéologues français et américains.

Doura-Europos se trouvait à la source même des influences iraniennes, aussi ses ruines donnent-elles un riche matériel pour l'étude de l'iranisme. Le voile est soulevé qui couvrait l'époque où s'établirent des liens ininterrompus entre l'Iran et la Grèce et où naquit la culture helléno-pers. Les caravanes des rois de Perse, qui allaient de l'Iran et de l'Inde en Syrie et en Asie mineure, entraînèrent la création de "villes de caravanes". C'est ainsi que, dès les temps les plus anciens, prospérèrent Damas, Emèse, Alep. La fabuleuse Palmyre surgit plus tard.

Doura était moins riche, mais aussi importante au point de vue historique. Son nom ("doura" veut dire "forteresse" en assyrien) indique que son origine remonte à l'époque de la monarchie assyrienne. Mais nous n'en entendons pas parler au cours de la période préhellénique. Nos premiers renseignements datent de l'an 280 avant J.-C., lorsqu'un des lieutenants de Séleucus successeur d'Alexandre le Grand en Syrie, fonda sur l'emplacement de Doura une forteresse et une colonie de soldats macédoniens, qu'il dénomma Europos. Avec le temps cet établissement devint un des chaînons de la longue ligne de colonies-forteresses macédoniennes qui défendaient la route

de l'Euphrate.

La plus belle époque de Doura fut celle de la renaissance de l'Iran, de la formation et du rapide développement du royaume des Parthes, qui succéda à la monarchie perse détruite par Alexandre le Grand. Au premier siècle de notre ère, Doura devient le boulevard du royaume parthe et le centre du commerce par caravanes de l'Iran avec le monde grec.

C'est à ce moment que s'élevèrent les plus riches monuments de Doura: les temples d'Artémis et d'Anataïs; le temple de Baal avec ses belles fresques, découvertes et décrites par l'égyptologue américain James Brested, et le savant belge François Cumont.

On sait que, sur le rapport de Brested, qui avait visité Doura en 1920 déjà, l'Académie française des Inscriptions a commencé à y faire faire des fouilles sous la direction de Cumont. Mais lorsque les ressources financières manquèrent pour continuer les travaux le professeur Rostovtzeff s'adressa, à cet effet, au président de l'Université américaine de Yale. C'est aujourd'hui lui qui dirige les fouilles avec le professeur Cumont.

La technique et le style des nombreuses fresques trouvées à Doura sont d'origine gréco-iranienne. Mais si l'architecture, la peinture et la sculpture, y sont, comme la ville elle-même, au confluent de ces deux civilisations, on ne peut en dire autant des moeurs et de la religion de Doura. Bien que les prêtres du temple de Baal rappellent, par leurs coiffures pointues, les mages perses, la religion officielle de cette région de la Parthie était, en réalité, celle de l'ancienne Babylone.

En l'an 164, la garnison parthe de Doura fut remplacée par une garnison romaine. La première chose que firent les soldats romains, ce fut de s'installer à Doura d'une façon sûre et confortable. Le plus intéressant monument de cette époque est le sanctuaire de la Fortune, déesse protectrice de la ville. C'est à ce temple qu'appartenait la petite porte en bois trouvée par M. Rostovtzeff, et qui porte, peinte en couleurs, l'image de la Fortune, debout sur un globe et tenant une palme et une couronne.

D'après le rapporteur, les fouilles de Doura promettent encore beaucoup. On y a trouvé déjà des centaines d'inscriptions, des dizaines de documents sur parchemin et sur papyrus, sans parler des "graffiti" qui couvrent les parois des édifices, car les habitants de Doura écrivirent sur les murs tout ce qui leur passait par la tête...

On peut espérer que, dans un avenir prochain, on trouvera à Doura la solution d'un des problèmes les plus compliqués de l'archéologie: le degré d'influence de l'Orient sur le monde hellénique et vice-versa.

De la langue dépend ou la mort ou la vie.

Ce n'est pas tout de vendre, il faut livrer.

Derrière la croix se tient souvent un diable.

AU PAYS DE CHEZ NOUS

Les terres fertiles du nord des Laurentides

Beaucoup de ceux qui n'ont jamais visité l'immense territoire de notre empire du Nord, manifestent de la curiosité quand on leur parle des richesses agricoles du nord des Laurentides.

Ce pays est trop peu connu, disent-ils.

Ces gens semblent avoir une telle crainte du froid, que ça leur fait perdre le nord, comme on dit au Saguenay.

Sans doute ils ignorent que le grenier de l'Univers c'est présentement nos terres des provinces de l'Ouest, et que ces terres sont plus au nord que celles de l'Abitibi et du nord ontarien. Ce qu'il y a chez nous des gens qui ne savent pas ou du moins feignent d'ignorer que l'une des meilleures régions agricoles de l'Amérique du Nord, c'est celle de la rivière la Paix avec ses quarante sept millions d'acres de terre des plus fertiles, et que cette région déjà fameuse est plus au nord que l'Abitibi québécois et ontarien. Wembley région de la rivière la Paix, ou M. Trelle récolte le blé qui remporte le championnat mondial, est à quelque 400 milles plus au nord qu'Amos, Abitibi. A quelques centaines de milles plus au nord encore, à Fort Vermilion, les Pères Oblats récoltent de grands champs de blé depuis plus de 50 ans.

Serait-ce parce que les terres argileuses de l'Abitibi et du Nord ontarien sont chez nous qu'elles valent moins que les terres de même qualité, ailleurs ?

Ces terres d'alluvions argileuses couvertes de forêts, cachées aux rayons du soleil depuis des siècles doivent être débarrassées, défrichées, exposées au soleil; ces alluvions qui retiennent l'eau à des profondeurs variables, ont besoin d'égouttement.

C'est ce que font les colons progressifs de notre empire du Nord. Aussi arrivent-ils à récolter des grains de choix pour les semences, des légumes, des foins et de trèfles qui peuvent rivaliser avec ceux des meilleures régions agricoles.

Ceux qui ont des enfants à établir et qui veulent les établir sur de bonnes terres peuvent sans crainte aller au nord des Laurentides. Avec du travail intelligent ils arriveront à se créer de bons établissements agricoles.

En 1920, M. Eugène Gilbert, maintenant de Taschereau, laissait Garthby sans argent pour s'établir en Abitibi. Il travailla d'abord à la journée, puis il prit le lot 34, rang 6, de Privat. La besogne était dure, car M. Gilbert avait une famille de 12 enfants à faire vivre. Depuis, M. Gilbert a défriché et mis en bonne culture 40 acres de terre, il s'est logé une bonne maison, les autres dépendances nécessaires sur une ferme bien tenue, il a un troupeau de 8 vaches, des porcs, des volailles, etc., bref, c'est maintenant un agriculteur progressif. Et dans la région où demeure M. Gilbert, de bonnes familles pourraient facilement se placer.

Et le Service de Colonisation, CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA, Montréal, pourrait leur faciliter une visite de cette région.

J. E. Laforce.

lui e ne qu'el vise u nfin haute; le bien supérieur de l'homme.

Henri Massis.

Savez-vous quelle est la plus grande jouissance pour un aviateur, à deux mille mètres d'altitude ? C'est de ne pas entendre parler politique.

Guy Duprehault.

De tous les progrès, celui que, nous, vieillards, nous mettons à plus haut prix est celui qui se traduit par la plus grande somme de bien apportée à la masse des hommes, spécialement aux petits.

Mgr Baunard

NOS DENREES ALIMENTAIRES

Nous trouvons la note suivante dans le journal "Le Canada" qui est publié toutes les semaines à Londres:

"Il arrive sur le marché britannique beaucoup de denrées alimentaires canadiennes de toutes sortes. Au point de vue de la qualité, du prix et du bon aspect général, ces produits ne le cèdent en rien aux autres produits de la même catégorie, de n'importe quelle partie du monde et les maisons canadiennes d'où ils sortent sont soumises à une surveillance rigoureuse de la part du gouvernement." Pour mieux se renseigner sur les conditions de fabrications et de distribution de produits canadiens, un comité d'experts a fait une tournée du Canada sous les auspices du Ministère de l'Industrie et du Commerce. Ce comité était accompagné de M. C. L. T. Beeching qui avait déjà piloté un parti d'étudiants sur la même route ou à peu près.

M. Beeching a déclaré, avant son départ, qu'il est vivement impressionné toutes les fois qu'il visite le Canada par les ressources illimitées que le pays présente au point de vue du ravitaillement des Iles Britanniques; En denrées alimentaires pures. Il a constaté que l'on emploie toutes les méthodes les plus modernes pour assurer la bonne conservation des fruits, des légumes et des autres denrées, dans toute leur fraîcheur et dans tout leur goût original.

LES SOCIETES DE TRUST

Causerie faite au Club Maskoutain, le 28 novembre 1931, par M. René Morin, directeur du Trust Général du Canada.

Suite de notre dernier numéro

que sous l'une ou l'autre des deux autres formes, il est sujet à vérification par le tribunal après le décès du testateur. Il est toujours préférable qu'un testament soit rédigé par un notaire ou un avocat car eux seuls connaissent la portée juridique exacte des expressions à employer et sont en mesure d'utiliser les termes qui rendront exactement la pensée du testateur et d'y insérer les clauses accessoires nécessaires pour en assurer la fidèle exécution.

C'est cependant une des fonctions du personnel d'une société de trust d'aider à la confection d'un testament et d'expliquer au testateur les principales dispositions qui répondront le mieux à ses besoins. La société ne fait pas généralement de testament mais elle suggère des dispositions et en prépare des projets que le testateur peut examiner et étudier à loisir, amender et réviser, pour ensuite donner à son notaire les instructions précises dont il aura besoin pour rédiger ce testament. C'est un service que les sociétés de trust sont heureuses de rendre à titre gracieux.

FIDUCIES ENTREVIFS

Les fiducies testamentaires ne sont pas les seules: il y a également la fiducie créée par cette entrevue, ce que les anglais appellent "living trusts".

Un jeune homme peut déposer entre les mains d'une société de trust une certaine somme, s'astreindre à lui verser à même son salaire une mensualité et faire capitaliser le tout afin de se créer un capital qu'il pourra plus tard utiliser avantageusement.

Les professionnels, particulièrement ceux qui sont absorbés dans l'exercice de leur profession, et ce sont généralement les plus éminents, sont souvent sollicités par des agents peu scrupuleux. Ils n'ont ni le loisir ni le goût d'étudier suffisamment les propositions qui leur sont faites et ils constituent des victimes faciles. Ils se débarrassaient d'une tâche ennuyeuse en confiant leurs économies à une société de trust

Suite à la page 8

LES SOUHAITS DE NOS DÉPUTÉS



M. T. A. Fontaine, C. R., M. P.

A tous mes concitoyens et à toute la population du comté de Saint-Hyacinthe-Rouville, je souhaite, à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, Joie, Santé, Bonheur et Succès !

Avec tous et pour tous je forme des vœux bien sincères pour un prompt retour à la prospérité et pour l'amélioration des conditions actuelles, au cours de cette nouvelle année.

Que 1932 nous apporte, avec le bonheur et la prospérité, la paix, l'union, la confiance et la coopération ! A tous et à chacun: "Bonne et Heureuse Année !"

T. ADELARD FONTAINE, M. P.



Hon. T. D. Bouchard, M. P.

A l'aurore d'une année nouvelle il m'est agréable de profiter de la circonstance pour offrir à tous mes concitoyens et à la population du comté de Saint-Hyacinthe les souhaits les plus sincères que je formule à leur égard.

Que l'année qui commencera bientôt soit heureuse, qu'elle soit bonne et qu'elle apporte le bonheur dans toutes les familles. Je souhaite aussi que cette nouvelle année soit plus favorable aux agriculteurs et à toutes les classes de la société de la ville et du comté.

A tous je souhaite bonheur et contentement.

T. D. BOUCHARD

Nuit de Noël

La cloche des beffrois sonne à toute volée... Sur le flanc des coteaux, au fond de la vallée, Brûle joyeusement, dans l'âtre des aïeux, La bûche de sapin. Les maisons s'illuminent. Courbés sur leur bâton, les vieillards s'acheminent. Evoquant tour à tour des souvenirs pieux. On entend tout à coup de glorieux cantiques... La terre parle au ciel. Et sous les hauts portiques Des temples merveilleux élevés par la foi, Et sous le frêle arceau de la pauvre chapelle, La foule émue accourt. Quel spectacle t'appelle, Etrange multitude, et d'où vient ton émoi ? C'est la nuit de Noël !... Nuit calme et parfumée, Qui berce moellement la bande accoutumée Au murmure des eaux, au vol des papillons... C'est la nuit de Noël !... Nuit glacée, éclatante, Qui berce mollement la bande accoutumée Ou les ensevelit dans ses blancs tourbillons. La foule accourt... Des lieux où le soleil se lève, Et des lieux où le vent transpire comme un glaive; Du midi plein d'arôme et du couchant obscur, La foule accourt, joyeuse en ses habits de fête, Sous les feux de l'étoile ou malgré la tempête, Par les chemins de neige ou les clos de blé mûr. Elle vient saluer le plus grand des mystères. Dans leurs chants inspirés, les prophètes austères L'avaient promis. Et siècle après siècle s'en va, Et, prosterné devant l'humble Vierge Marie, Tout le monde chrétien adore, chante et prie, Dans l'amour et la foi, le Fils de Jéhova.

Pamphile LEMAY.

JOYEUX NOEL A TOUS

La Direction et le Personnel

de
L'IMPRIMERIE YAMASKA

et de
Notre JOURNAL

PRESENTENT A LA POPULATION DE LA VILLE ET DE LA REGION DE SAINT-HYACINTHE, A TOUS SES LECTEURS ET ANNONCEURS, COLLABORATEURS ET AMIS, SES SOUHAITS LES PLUS SINCERES POUR UN

Joyeux Noël

REVE D'ENFANT

Conte de Noël

Il était, il y a très longtemps, une famille bretonne qui vivait, en union parfaite, dans un château situé non loin du grand Océan, au milieu des bruyères et des ajoncs.

La vieille demeure était presque entièrement dissimulée au passant par des bois épais et touffus dont les beaux arbres, plusieurs fois centenaires, faisaient l'orgueil du propriétaire de logis. Ses murs étaient d'épais granit qui avaient su défier les siècles et su aussi garder, semblait-il, les âmes de ses habitants dans des idées traditionnelles, un peu étroites et rétrogrades, qui étaient pour eux le devoir.

L'intérieur de la demeure ancestrale était aussi simple et grandiose que l'extérieur: de beaux meubles occupant la même place depuis de très longues années, des tapisseries aux immenses personnalités, des portraits de famille, pas toujours brossés par de bons peintres ni toujours ressemblants, espérions-le. C'étaient de belles dames dans des atours des siècles passés, des seigneurs aux pourpoints superbes et des officiers de marine de toutes les époques, car, chez les de Kermonoël, il était de tradition de voir au moins l'un des enfants de chaque génération embrasser cette carrière, qui satisfait si bien l'âme des Bretons, attirés par leur Océan Perfidie, mais charmeur.

Chez les de Kermonoël, les familles nombreuses étaient aussi de tradition. Au moment de ce récit, le château était habité par la grand-mère, déjà très âgée, les parents et sept enfants encore jeunes. Il y avait aussi deux vieilles bonnes, deux sœurs, Julie et Justine, entièrement dévouées au service de leurs maîtres qui les traitaient, à la vieille manière, non en mercenaires, mais en amies.

Les trois enfants aînés, deux garçons et une fille, étaient pensionnaires à la ville voisine où, chaque semaine, se rendait M. de Kermonoël à cheval ou en voiture. C'était une joie pour les enfants qui, habitués à une discipline sévère et gaie, se trouvaient heureux partout et travaillaient de leur mieux.

Les quatre plus jeunes restaient à la maison et la bonne grand-mère apprenait à lire, à compter, quelques éléments d'histoire et de géographie aux deux aînés des quatre, deux jumeaux de huit ans, dociles et inséparables.

Madeleine, qui les suivait à un an de distance, était la seule difficile de la bande. Très sensible, très imaginative et surtout très impulsive, elle étonnait et désolait sa famille par l'audace de ses réparties qui lui attiraient réprimandes et punitions, système éducatif ayant toujours réussi à Kermonoël.

Madeleine, croyant n'être pas aimée, se repliait sur elle-même. De nature généreuse, elle n'en aimait pas moins ses

parents, sa vieille demeure, ses arbres, son Océan qu'elle écoutait parler, disait-elle, bien moins effrayée par le fracas de ses tempêtes que par la voix sévère de son père.

Ce qui passionnait son jeune cerveau avide d'aventures, c'étaient les leçons de géographie. Comme elle suivait ardemment la fine baguette de grand-mère, indiquant sur la mappemonde les chemins parcourus par les ancêtres navigateurs ! Comme elle regrettait de n'être pas un garçon pour pouvoir aussi faire de beaux voyages !

C'était le sujet de longues conversations avec son grand ami Joël, parti maintenant au collège avec ses frères. Joël, fils unique d'un gentilhomme veuf très jeune et habitant un château voisin, trouvait chez les Kermonoël un second foyer, plus chaud que le sien où manquait une douce présence féminine. Bien qu'ayant l'âge du frère aîné de Madeleine, il était le seul ami et confident de cette dernière qui trouvait en lui un appui moral.

Madeleine n'aimait pas seulement les récits de voyage, elle écoutait avec la même ardeur les contes des vieilles bonnes ces histoires de méchants korrigans ou de bonnes fées. Parfois, les arbres du parc lui faisaient, à la nuit tombante, l'effet d'immense mauvaises génies qui voulaient l'étreindre; alors, précipitamment, elle rentrait et allait à la cuisine retrouver Julie et Justine qui préparaient le dîner dans une immense cheminée où tous les korrigans auraient pu être brûlés. Là, assise dans le coin chaud de l'âtre, à la lueur du feu qui se reflétait sur les beaux cuivres martelés, elle demandait l'histoire de la belle et bonne fée, qui d'un coup de sa baguette magique, fait surgir les châteaux des mille et une nuits, les robes de soleil et de lune, les colliers, les bagues, les bracelets, si gros que Madeleine, regardant ses fins poignets, pensait que jamais elle ne pourrait les porter.

Puis venait le dîner où chacun apportait gaieté et bel appétit. Madeleine, arrachée à ses rêves, désirait le voir se terminer très vite pour dormir et surtout rêver à des choses plus merveilleuses encore que celles écoutées tout à l'heure.

Julie et Justine allaient à tour de rôle faire les provisions au village voisin. Ce jour-là, 23 décembre, Justine avait emmené avec elle Madeleine, souvent seule: les deux jumeaux, s'entendant à merveille, la délaissaient fatalement et Odile, âgée de trois ans, ne pouvait encore partager ses jeux.

Madeleine marchait d'un pas souple et ferme. Enfoncée dans un gros manteau dont la fourrure entourait son joli visage nimbé de cheveux bruns à reflets roux, elle regardait le paysage avec ses magnifiques yeux d'extase.

Tout à coup, au tournant de la route, marchant devant elle, se dressa la fine silhouette d'une fillette aux vêtements multicolores: elles suivaient le même chemin, mais la petite

apparition tourna à gauche et Justine et Madeleine purent la voir rejoindre un campement de bohémiens qui s'étaient abrités contre un mur du parc du château.

Quand la petite fille se retourna, Madeleine fut éblouie, car elle portait au cou et aux bras de nombreuses verroteries qui semblaient à cette dernière les trésors de Golconde.

Justine, ayant ralenti sa marche par curiosité, repartit d'un pas vif pour rattraper le temps perdu. Elle n'eut pas le loisir de regarder Madeleine qu'elle tenait par la main, sans cela elle eût été frappée par l'expression à la fois rêveuse et volontaire de ses yeux.

Et Madeleine pensait: "Comme je voudrais avoir aussi de beaux colliers. Comme je voudrais vivre dans ces voitures attelées de chevaux aux harnais de toutes les couleurs. Ces voitures roulent toujours et ainsi je pourrais voir beaucoup de pays comme les grands-pères du salon !"

"Comment faire pour fuir ?" L'imagination des enfants est fertile et leur volonté très grande aussi souvent.

Madeleine et les jumeaux couchaient dans une chambre au rez-de-chaussée, un couloir dominant de plain-pied dans le jardin avait accès dans cette chambre et Madeleine savait que, depuis longtemps, la fenêtre du couloir fermait mal. Quelle facilité pour sa fuite ! Elle connaissait aussi, pour en avoir escaladé les branches, certain arbre qui permettait d'arriver sur le mur derrière lequel était justement la petite troupe. Madeleine sait, par les contes, que les bohémiens emmènent les enfants. Son frère et sa sœur, très actifs, dormaient à peine couchés. Justine ou Julie partent aussitôt pour ranger la vaisselle et les parents lisent ou font de la musique. Pourvu que maman joue du piano ce soir !

Et tout arriva à souhait pour favoriser la fuite de Madeleine.

Les Bohémiens, ayant terminé leur repas, étaient rentrés dans les voitures; seul, un homme, qui faisait une ronde avant de se coucher, aperçut Madeleine sur la crête du mur et se précipita pour la recevoir. Après examen, il jugea bonne l'aubaine qui lui amenait une nouvelle recrue pour son cirque. Sans perdre de temps, il mit l'enfant dans sa voiture, non sans l'avoir, par précaution, dissimulée sous les vêtements et donna l'ordre de partir pour la ville, où la troupe devait donner représentation à l'occasion de Noël.

La petite caravane se mit en marche et arriva à la ville, mais ne s'y arrêta pas. Le chef ordonna d'aller directement au port où il savait trouver un bateau en partance pour l'Angleterre.

A Kermonoël, tout le monde se levait de bonne heure, mais les enfants n'étaient réveillés que vers huit heures. Quand Julie, préposée au réveil ce matin-là, découvrit, après avoir ouvert les volets, l'absence de Madeleine, elle reçut au cœur un coup si fort qu'elle demeura quelques instants immobile, médusée. Brusquement, elle se rappela qu'elle venait, à l'instant même, de fermer la fenêtre du couloir donnant sur le jardin; d'un bond, elle y fut, fouillant tous les recoins sans ombre à cause de l'hiver qui avait arraché aux arbres leurs dernières feuilles. Alors, ce fut la course affolée vers la maison, l'annonce de l'épouvantable nouvelle, la pâleur du père, les larmes de la mère, l'affaissement douloureux de la grand-mère. Le père, d'un élan, bondit à tour dans le jardin où il essaya vainement de retrouver les traces de l'enfant, le grand vent de la nuit précédente les ayant effacés.

Justine accourut de la cuisine: elle révéla la présence, hier, des bohémiens, là, derrière ce mur. Le père, sautant alors sur son cheval, se mit à leur poursuite. Il s'arrêta pour demander des renseignements aux rares passants, mais personne ne put lui en donner. Il galopa jusqu'à la ville et, pas plus heureux dans ses recherches, revint tristement chez lui, après avoir prévenu la police.

Madeleine, qui s'était endormie du bon et lourd sommeil de l'enfance, ne se réveilla même pas pendant la traversée. Elle eut un moment de grand effroi quand un grand diable noir, l'homme qui l'avait reçue dans ses bras lors de sa fuite, la réveilla en la secouant fortement. Il lui fallut un peu de temps pour se remettre. Quand elle se rendit compte de la vérité, la brave Madeleine éclata en gros sanglots.

Le grand diable noir lui intima l'ordre de se taire d'une

manière si rudement péremptoire que, domptée, elle obéit et, seules, de grosses larmes continuèrent à couler sur ses joues.

La petite fille fut dépouillée de ses vêtements et revêtue d'oripeaux semblables à ceux qu'elle avait tant enviés en les voyant sur le dos de la petite bohémienne de la route. D'un regard circulaire, elle la chercha et la vit tapie tout contre l'une des voitures et ce fut un adoucissement au si grand chagrin de Madeleine.

Par la suite, les deux enfants partagèrent la même couche, subirent les mêmes assoupissements brutaux, ensemble elles eurent la honte de tendre la main. Ce qui augmentait la solitude de Madeleine, c'est que Sonia ne parlait pas un mot de français, pas plus que les habitants des villages ou villages où la horde stationnait.

Peu à peu, Madeleine se familiarisa avec la langue du pays et aussi avec les plus difficiles acrobaties; bientôt, elle parut en public et sa grande jeunesse et sa jolie figure lui valurent des applaudissements nombreux.

Quelques longues, monotones et tristes années s'écoulaient. La jeune acrobate était devenue un docile et bel animal: les exercices physiques très violents avaient endormi son imagination et son esprit de révolte.

Un jour, le cirque s'arrêta dans un port. Madeleine, libre par hasard, alla, tout en flânant, regarder les bateaux. Tout à coup, elle revit la mer et fut reprise par elle. Son désir de vivre lui fut redonné en un instant par le vent qui venait du large et sentait si bon. Elle s'approcha, parla avec des marins et apprit que le lendemain, à la première heure, le plus grand des bateaux qui dormait dans le port leverait l'ancre pour les Indes. Les Indes, pays enchanté !

Pouvoir y partir: être, pour de longs jours, prisonnière de la mer, subir sa douceur, sa tendresse, ses caresses, subir aussi ses coquetteries qui deviennent rage et menace de mort, être sa proie docile et volontaire, se sentir toute petite entre la mer et le ciel !

Madeleine, ayant retrouvé son âme première, se demanda immédiatement comment échapper au grand diable noir. Demain matin, le bateau prend le large ! Vite, pour n'être pas soupçonnée, elle rentre au campement.

Madeleine se surpassa à la dernière représentation ! Elle connut, ce soir-là, pour la première fois, la griserie du succès, les rappels nombreux et le grand diable noir lui-même daigna la féliciter.

La représentation terminée, elle regagna la voiture comme d'habitude et se glissa près de Sonia qui dormait déjà, ayant terminé son travail depuis assez longtemps. Madeleine fit taire les battements de son cœur pour mieux écouter les bruits de la petite tribu qui s'atténuèrent pour s'éteindre peu à peu.

Après un temps assez court qui lui parut une éternité, elle parvint à s'échapper sans bruit, emportant quelques provisions de bouche qu'elle avait dérobées, le grand diable ne lui donnant pas d'argent de poche. Elle courut vers le quai où, seuls, quelques marins ivres étaient attardés et son audace étant une fois de plus favorisée, elle parvint sans difficulté à descendre dans la cale du bateau où elle se dissimula derrière des fûts de whisky. Là, elle attendit patiemment le jour et quand le bateau leva l'ancre, elle crut voir s'en trouver la porte du paradis.

Plusieurs jours se passèrent sans encombre. Elle économisait le plus possible sa nourriture et sa vie de recluse lui semblait enviable. Quand un marin descendait faire une ronde, elle se faisait encore plus immobile, mais un jour sa présence fut révélée par un fâcheux éternement.

Alors, elle dut paraître devant le capitaine, homme bon, mais sévère, qui menaça de la faire descendre à la prochaine escale pour la rapatrier en Angleterre. Madeleine, n'ayant ni papiers, ni billet et ne voulant pas révéler son véritable nom, paraissait suspecte, naturellement. Elle était, disait-elle, acrobate et s'était dissimulée pour aller aux Indes chercher un engagement.

Tous les passagers étaient vivement intrigués et intéressés par cette jolie jeune fille, presque un enfant. L'un d'eux s'avança alors vers le capitaine et lui demanda la permission de faire passer à Madeleine une sorte d'examen professionnel, ce qui lui fut accordé.

Donnez votre commande d'avance.



Noel

Nous vous remercions du patronage que vous nous avez accordé au cours de l'année qui s'achève et le sollicitons encore pour l'avenir.

et les fameux BONBONS

Laura Secord

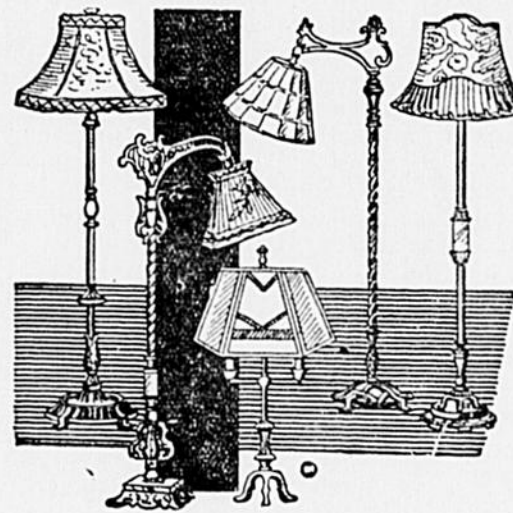
Pharmacie L. P. GAUCHER

223 rue Cascades,

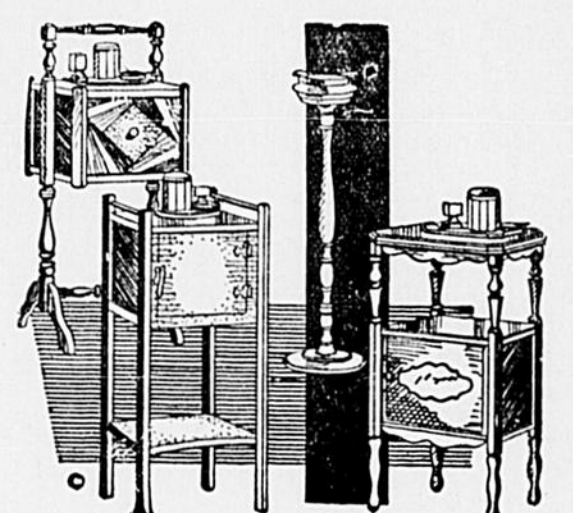
Téléphone 86,

St-Hyacinthe.

Santé et Foie



sont des bienfaits inestimables, nous les souhaitons à nos clients et amis pour l'Année Nouvelle.



Nous profitons aussi de l'occasion pour remercier nos clients pour l'encouragement qu'ils ont donné à notre maison au cours de 1931 et nous leur assurons pour l'année nouvelle un service qui ne se démentira pas sur le double rapport de la courtoisie dans les relations et de la satisfaction dans la marchandise.

La Cie P. T. LEGARE, Limitée

J. Jetté, gérant.

Coin St-Antoine et St-François,

Tel. 214,

St-Hyacinthe.

ECOLE POUR BEBES

La jeune acrobate retrouva là tous les succès du cirque et le passage, qui n'était autre qu'un impresario, lui fit signer un engagement et paya son voyage.

Alors, Madeleine ne quitta plus le pont et, heureuse, commença à la mer de toute son âme. Plus le bateau approchait des Indes, plus le ciel était lumineux et les flots bleus et c'était pour la passagère une initiation car elle ne connaissait que des ciels brumeux. Ce voyage fut si agréable pour Madeleine qu'elle en fut toute transformée: l'enfant d'hier était devenue une femme, deux seins audacieux tendaient son maillot, les muscles de ses jambes et de ses cuisses lui donnaient un aspect sculptural; seul, le visage demeurait celui d'une enfant émerveillée et ce contraste la rendait encore plus désirable. Son impresario, frappé par sa nouvelle beauté lui fit donner dès l'arrivée d'excellentes leçons de danse. Grâce à sa sensibilité et à son intelligence servies par la souplesse de son corps harmonieux, elle conquit vite une célébrité méritée.

Ce furent alors les tournées à travers les Indes, dont elle admirait toutes les richesses. Sa beauté, devenue très grande, la rendit en butte aux desirs des hommes. Cet amour bestial lui fit peur, elle devint défiante et sauvage.

Un jour, un grand maharajah, celui qui, disait-on, possédait le plus grand nombre de richesses, voulant la voir danser, la fit mander en son palais. Madeleine crut voir réaliser le conte de fée le plus mer-

L'idée d'une école pour bébés, qui permet de résoudre par la coopération le problème de la nurse, et qui permet à la mère de continuer librement son travail, paraît si bonne qu'elle est certainement destinée à rencontrer une certaine opposition.

Beaucoup de jeunes parents se plaignent aujourd'hui que ce triomphe de la crèche rende leurs enfants nerveux et irritables quand ils sont revenus à la maison, et que d'autre part, ce système enlève aux enfants l'individualité qu'ils conservaient autrefois jusqu'à l'âge de l'école.

Il est vrai sans doute qu'une réunion de jeunes enfants à peu près du même âge n'est pas une chose naturelle. Le groupement naturel: la famille, même s'il est très étendu, se compose d'enfants qui sont chacun à des périodes différentes de leur vie, et le plus jeune est isolé des autres par l'immense barrière que constitue un écart d'une année, ou davantage. Il a ainsi l'occasion de se développer seul, sans être influencé par l'exemple de ses compagnons; il a été démontré, d'autre part, que les très jeunes enfants ne peuvent vivre sagement dans des groupes trop nombreux.

Si même le jeune enfant ne vit pas toujours à cette école de bébés, il y passe cependant la plus grande partie de sa vie active, stimulé par des compagnons de son âge, et en même temps retardé par eux dans cette recherche et cette expérience personnelle qui font

Que les Fêtes de Noël et du Jour de l'An s'écoulent dans le bonheur et les joissances les plus complètes dans tous vos foyers.

Puisse la nouvelle année apporter dans tous les foyers de la ville et de la région.

Bonheur, Santé,

Prosperité.

Tels sont les souhaits sincères de la maison

M. O. DAVID & CIE ENRG.

J. E. Cadieux, Prop.

84 rue St-Simon,

St-Hyacinthe

partie de son développement.

Probablement aussi, le changement, c'est-à-dire le fait de vivre deux vies à la fois, est trop grand pour l'enfant. Il doit chaque jour s'adapter à deux sortes de situations, et à des personnes différentes, dont sans doute les habitudes et les moeurs sont très différentes. Un enfant peut s'adapter commodément sans difficultés de toutes sortes de circonstances, mais il ne peut le faire que si elles sont toutes sur le même plan, et ne sont

pas, comme c'est le cas à la maison et à l'école, destinées à avoir sur lui une forte influence, et si elles ne font que constituer des accidents auxquels ils s'adaptent.

Le résultat, c'est que les parents en viennent de plus en plus à penser que tout enfant doit avoir son propre foyer, et y rester au moins jusqu'au moment où les os de son esprit se sont suffisamment durcis pour lui permettre de résister aux influences extérieures.

A TOUS NOS

CLIENTS ET AMIS

Nous avons le plaisir d'offrir nos meilleurs vœux à l'occasion de la Noël et du Jour de l'An.

Puisse l'année 1932 être pour tous une année de Bonheur et de Prospérité.

Café Canadien

Brouillard & Beaudoin, Props.

Ouvert Jour et Nuit - Repas à la Carte

Cigares Cigarettes

Crème à la glace

114 rue Cascades,

Tel. 813

St-Hyacinthe

COLONNES FÉMININES

MESSE DE MINUIT

C'est Noël, Bébé dort sous ses tentures closes,
Rêvant, les poings fermés sur ses yeux alourdis,
De beaux jouets dorés, de fleurs fraîches écloses
Dans les jardins du paradis.

Au dehors on entend des voix : la foule passe,
Calme, écoutant au loin le clocher plein de bruit,
Qui jette sa clameur sonore dans l'espace
A tous les échos de la nuit.

Mai'tres et serveurs, qu'un symbole égalise,
De crainte d'éveiller le bébé rose et frais,
Pieux et recueillis, pour se rendre à l'Eglise,
Passent le seuil à pas discrets.

Il est minuit bientôt. Seule, la jeune mère,
Reste auprès du berceau que son amour défend,
Oubliant tout, chagrin, soucis, la vie amère,
Pour ne songer qu'à son enfant.

Il est là sous ses yeux, son trésor, qui sommeille,
Innocent et serein, tandis qu'un ciel profond,
Resplendit pour lui seul la vision vermeille,
Que les blonds chérubins lui font.

La mère enfin se lève, anxieuse, attentive,
Et, dans les petits bas au chevet suspendus,
D'une main tout émue elle glisse, furtive,
Joujoux et bonbons confondus.

Puis tombant à genoux, jusqu'aux pleurs attendrie,
Plus folle que son fils, plus riche que Crésus,
Murmure en son orgueil : — Comme vous, ô Marie,
J'ai mon petit Enfant-Jésus !

Louis FRECHETTE

LA MAISON

Confort et élégance. — Com-
ment meubler votre chambre.

Est-ce une mode née de l'exiguïté des nouveaux logis : peu de meubles ; en tout cas, leur choix dépend de la dimension de la pièce ; ils doivent laisser des espaces vides : ceci facilite la circulation de l'air et les nettoyages ; est-ce inspiration de l'hygiène ?

N'accumulez donc pas en votre chambre, madame, les armoires, ni les sièges ; contentez-vous du strict nécessaire : le lit, la table de chevet, une commode, une coiffeuse avec sa grande glace, un fauteuil profond et confortable, une banquette, deux chaises, une étagère accrochée au mur, supportant vos livres préférés !

Si modestes et simples que soient les meubles, votre chambre, par vos soins de détails, par votre goût personnel, donnera une impression d'harmonie élégante et gaie.

Le grand lit bas peut être remplacé par les lits jumeaux ; la ligne en sera sobre sans aucun ornement sculpté ; le couvre-lit de cretonne claire assorti à celle des rideaux, est impeccablement tiré. Si le pied du lit est bas et formé de seuls montants, il est nécessaire d'avoir un matelas carré, rigide aux angles pour obtenir la ligne bien nette sous le couvre-lit.

Cependant ce jeté de lit n'est pas obligatoirement assorti aux rideaux, aux tentures, aux sièges. Un peu de fantaisie est

souvent préférable.

Si votre chambre était de style, ou somptueuse, vous choisiriez pour couvrir votre lit de milieu, les brochés, les soieries, les applications, guipures, tulle et dentelles répondant au luxe du mobilier. Mais vous désirez vous en tenir à une installation confortable et d'une élégance simplicité. Voici donc le couvre-pied de satin ouaté et piqué, qui retombe de chaque côté du lit recouvrant entièrement les couvertures et le traversin ; je ne vous le conseille pas. L'hygiène préfère le jeté de lit en broché coton lavable aux coloris vifs et solides, en reps de coton, en bourrette également lavables. Composez une harmonie de couleurs avec les rideaux des fenêtres, le jeté de lit, les tapis, le bois laqué des meubles et votre chambre sera des mieux réussies.

Les deux tables de chevet, du même bois que les lits, forment petites bibliothèques ; chacune est munie d'une petite lampe coiffée d'un abat-jour rabattant la lumière pour rendre la lecture facile, douce par cet éclairage tout proche.

La coiffeuse qui remplace de façon fort pratique l'armoire à glace complètement bannie de nos jolis intérieurs, forme en sa partie inférieure, très basse, de profonds tiroirs pour la lingerie et les vêtements ; un grand miroir à trois faces permet de se voir en pied, grâce à la disposition du miroir central plus prolongé vers le sol que les deux autres. Ceux-ci s'ouvrent au-dessus des côtés de la coiffeuse, petits bahuts se

dressant bien au-dessus de la tablette du milieu et contenant également tiroirs.

Si le coût de cette coiffeuse vous paraît trop élevé, remplacez-la par une grande glace rectangulaire posée à 40 ou 50 centimètres du sol, au-dessus d'une planchette à moulure, large de 15 à 20 centimètres, qui vous servira de table de coiffeuse.

Le grand fauteuil, carré, massif, où l'on prend si facilement toutes ses aises et un repos complet, sera recouvert d'un tissu uni d'une couleur assortie à la cretonne des rideaux. De ce même tissu vous confectionnez le coussin long qui s'étale sur la banquette.

Cette banquette, assez basse est à plusieurs fins : prolonger le fauteuil en chaise-longue aux heures de repos ; servir de petite table pour le thé en supprimant le coussin ; siège commode pour terminer votre toilette devant la coiffeuse.

Une carapette devant les lits, une autre près de la coiffeuse, un large coussin pour les pieds s'étaleront sur la moquette sombre clouée sur le parquet.

Aux murs revêtus d'un papier velouté, doux et clair, dans le coin le plus lumineux et le plus "soigné" des photographies de la famille, des êtres chers, en des cadres d'une grande sobriété, puis des appliques dont les volets de verre pressé tamisent l'éclat des ampoules.

N'oubliez pas, madame, de tenir compte, dans la disposition des meubles, de la forme et des dimensions de la pièce qui ne sont pas toujours régulières. Et tout en vous inspirant des idées modernes, utilisez les meubles que vous possédez en les adaptant aux besoins nouveaux et à votre goût du simple, de l'harmonie, du pratique.

POUR TAPISSER UNE PIÈCE

La première chose à faire lorsqu'on veut tapisser une pièce c'est de se rendre compte des fournitures nécessaires et en premier lieu du papier. Les rouleaux de papier ordinaire ont 3 m. de long sur 0 m. 43 de large. Mesurer la hauteur de la pièce, pour voir tout de suite, combien de hauteurs peut donner chaque rouleau. Prendre d'autre part, le périmètre (pourtour) de la pièce et en déduire la largeur des portes et des fenêtres : diviser le nombre obtenu par 0 m. 43x2 (si on peut trouver 2 hauteurs dans le rouleau) soit 0 m. 86 pour obtenir le nombre de rouleaux à acheter.

Préparer également la colle qui maintiendra le papier sur le mur. Pour cela, mettre dans une casserole, pour une chambre de dimensions moyennes, 500 gr. de farine, délayer cette quantité à l'eau froide, de façon à former une crème claire et bien lisse, puis porter le tout à l'ébullition jusqu'à obtention d'un liquide fluide et visqueux. Laisser refroidir avant de s'en servir.

Débarrasser alors la pièce à

tapisser de tout ce qui peut constituer un embarras pour les ouvriers et de tout ce qui pourrait être taché. Monter, au milieu, une table faite de planches posées sur deux tréteaux. A ce moment-là, commencer le travail proprement dit.

Arracher tout le vieux papier, et laver les murs avec une éponge imbibée d'une eau contenant un antiseptique (cela est particulièrement utile, lorsqu'on entre dans un appartement occupé auparavant par des malades.)

Dérouler le papier sur la table ; on remarquera alors que les rouleaux ont sur leurs bords deux lisières de 1 cm. de large environ qui sont faites de papier uni ; enlever une des lisières sur toute la longueur du rouleau, et toujours du même côté. Couper en lignes droites avec de longs ciseaux de peinture ou à défaut de couturière.

Prendre la hauteur exacte de la pièce, et la reporter sur le rouleau ; couper autant de lés de cette longueur qu'il est nécessaires, et garder les déchets pour les dessus des portes et des fenêtres, ou plus simplement encore, pour "raccorder" plus tard, un accroc ou un endroit fané.

Étendre le lés sur la table, l'endroit du papier sur le bois, et appliquer la colle sur le verso du papier à l'aide d'une grosse brosse à plafond ; charger la brosse de colle très modérément, pour qu'il ne se produise pas de bavures sur les bords.

Avant de coller, s'assurer de la verticalité du coin du mur (on commence toujours par le coin le plus éloigné de la fenêtre) au moyen d'un fil à plomb. Si elle n'est pas bonne, tirer la verticale, du plafond jusqu'au sol, et la marquer par une ligne tracée au crayon.

Porter à l'aide d'un escabeau, le lés de papier encoffré, sur le coin du mur ainsi vérifié : le fixer par le haut, lui faire suivre la direction de la verticale jusqu'au bas ; coller en appuyant sur le papier avec une brosse particulière, sorte de balayette de crin. Éviter, autant que possible, de presser avec les mains qui risquent soit de tacher, soit de déchirer le papier, rendu très fragile par l'humidité de la colle.

Si le papier fait des plis, ou s'il ne suit pas la ligne droite, le soulever avant d'avoir passé la brosse et recommencer l'opération.

Si encore, la colle ressort sur les bords, ce qui arrive souvent, dans les papiers très légers et bon marché, l'absorber avec une éponge ou un chiffon humide.

À la suite de ce premier lés, placer le second en agissant de la même façon, et en recouvrant les bords du premier sur 1 cm. de largeur environ.

Procéder ainsi pour toute la pièce, en ayant soin de vérifier au fil à plomb, la bonne tombée de chaque lés, et pour, au besoin, y remédier, en plaçant les lés suivants. Il reste alors à poser la frise : celle-ci s'achève soit au mètre, soit au rouleau : dans tous les cas, il est utile de prendre les contours de la pièce pour connaître le métrage nécessaire. Or-

dre le métrage nécessaire. Or-

Joyeux Noël et
Bonne et Heureuse Année à tous mes
Clients et Amis

Peut-on imaginer quelque chose de plus délicat, de plus beau et de plus durable qu'un magnifique

Bijou

Pour la maman, votre fiancée ou votre épouse.

Pour monsieur, votre frère ou vos amis, offrez un bijou. C'est le cadeau irrésistible qui plaît à tout le monde.

Vous ne pouvez faire de meilleur choix que chez

LAURENT GODBOUT

BIJOUTIER-HORLOGER

120 GAGADES

ST-HYACINTHE

dinairement, on met en haut, une frise large et décorative, et en bas, une frise étroite et très simple, mais cela est uniquement une affaire de goût ; de toutes façons, couper les lisières qui bordent les frises, coller celles-ci, et les fixer sur la partie supérieure et la base de la tapisserie, de la même façon que le papier. Le travail sera terminé, il n'aura demandé en somme qu'un peu d'adresse et du coup d'oeil aux tapisseries occasionnels, qui seront doucement heureux de vivre dans une pièce propre et mise à neuf par eux pour un minimum de dépenses.

POUR LA COQUETTE

Pâte pour colorer les ongles. — Huile d'amandes douces, 2 grammes ; carmin fin, 5 grammes ; blanc d'Espagne, 5 grammes ; cire vierge, 3 grammes ; axonge, 20 grammes. Bien mélanger le tout.

Après application, faites briller vos ongles en frottant avec le polissoir.

Une bonne brillantine. — Une des meilleures brillantines est obtenue par le mélange suivant : alcool, 100 grammes ; eau pure, 50 grammes ; glycérine, 25 grammes. On y ajoute, en les mélangeant, quelques gouttes du parfum préféré.

Pour les soins du visage. — Faire fondre au bain-marie 8 grammes de blanc de baleine a-

vec 4 grammes de cire blanche, 64 grammes d'huile d'amandes douces ; lorsque le tout est fondu, ajouter 1 gramme de borate de soude, 8 grammes de glycérine, 8 grammes d'eau de fleurs d'orange triple et 24 grammes d'eau de roses.

Battre avec une spatule de bois jusqu'à complet refroidissement pour obtenir un mélange absolu. Conserver en pot de porcelaine fermant hermétiquement, mettre dans un endroit sec et frais.

En mettre un peu sur le cou et visage, matin et soir, après les ablutions ; essuyer légèrement au bout d'un quart d'heure et poudrer le plus doucement possible.

Les poils du visage. — Rien n'est plus disgracieux que les poils follets qui déparent le plus joli visage. Si l'on ne veut pas les détruire, on peut, tout au moins, les décolorer, ce qui les rend invisibles, en agissant ainsi :

Prendre eau oxygénée, 30 grammes ; vaseline, 20 grammes ; lanoline, 10 grammes. Faire fondre au bain-marie, dans un vase de porcelaine, la vaseline et la lanoline ; retirer du feu et, en fouettant le mélange jusqu'à complet refroidissement, ajouter peu à peu l'eau oxygénée. Bien boucher le pot et conserver bien au sec.

Les Romains n'appréciaient la danse que comme spectacle et un noble était déshonoré pour avoir dansé chez lui.

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTÉS

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indienne, Ducks, Mouselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles ; aussi Cottonnades de toutes sortes.

TAPIS ET PRELARTS.

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "Maple Leaf" supérieurs à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE
SAINT-HYACINTHE



JULES ROBIN
BRANDY COGNAC
350 26 onces
180 FLASK de 13 onces

Avec nos meilleurs souhaits pour Noël et la Nouvelle Année.
Un généreux merci pour votre patronage passé et une cordiale bienvenue à tous nos futurs clients.

LA MAISON
J. O. SAMSON
90 St-Simon, Tel. 155
ST-HYACINTHE

Feuilleton du "Clairon"

COEUR DE FORCAT

Par MAURICE BOUE et EDOUARD AUJAY

No. 22

Suite

Il y eut encore, entre les deux femmes, un long moment de tragique silence, puis, Nini Pompon se décida à parler :

— En venant ici, madame, j'étais décidée à tout vous dire. Mais je crois qu'en quelques mots vous m'avez comprise ; j'ai reçu, à diverses reprises, de votre mari, de magnifiques cadeaux...

Yvonne Lefranc reçut un choc au cœur. Pourtant elle voulait douter encore, et faisant mine de n'avoir pas compris, elle insista :

— Des cadeaux ? Expliquez-vous mieux, je vous prie.

— Mais... des bijoux, par exemple : des bagues, un pendentif, des diamants...

D'un geste, Yvonne Lefranc coupa l'énumération. Devant cette femme, elle se roidissait pour ne pas tomber. Elle voulait se montrer forte devant celle qui...

Quoi ! son Jacques ! Des cadeaux, à cette fille ! C'était fou ! Et c'était à elle qu'on voudrait faire croire cela !

Et pourtant ! Quel intérêt avait l'actrice à venir apporter ces terribles révélations ? Car Yvonne entrevoyait deux accusations précises que, malgré

son indulgence, elle devait porter, dans le secret de son cœur, contre son mari.

D'abord, pour quelle raison eût-il fait ces présents à cette Nini Pompon ? Elle n'en voyait qu'une et cette clairvoyance lui broyait le cœur. Ainsi son Jacques, dont elle croyait connaître la vie, minute par minute, geste par geste, n'était qu'un homme comme les autres, comme beaucoup d'autres ! Alors qu'il accablait sa femme de prévenances, de tendresses, d'amours feints, il réservait ses sentiments sincères pour une autre, pour une théâtrale à la mode, pour une fille.

Et puis, ces bijoux, ces perles, ces diamants... avec quel argent les payait-il ? Yvonne Lefranc était certaine que pas un centime des appointements de son mari ne passait ailleurs que dans la caisse du ménage. Alors ? Ou prenait-il les sommes fabuleuses destinées à couvrir ses libéralités ? Qui sait ! Le dernier vol de la banque était peut-être destiné à masquer des prélèvements commencés depuis longtemps !

Ah ! quelle abjection ! Quel dégoût ! Et cette fille osait, après des années, venir troubler sa quiétude, venir salir le

souvenir adorable que la pauvre femme avait gardé, avec sa foi, sa foi toute entière, à celui qui, maintenant, expiait, au bain, sous le soleil tropical...

Elle voulait savoir et demanda, hautaine :

— Je m'étonne, madame, dit-elle, de ces tardives révélations et je ne m'explique pas ce qui vous a conduit ici ?

— C'est vrai, madame, vous jugez que mon intervention est déplacée... si j'avais su, je me serais abstenue... Mais c'est par pitié que je me suis risquée à venir jusqu'à vous...

— Encore une fois, je ne comprends pas...

— Voici. Je m'étais renseignée sur vous et j'avais appris — pardonnez-moi cette indiscretion — que vous étiez...

— Alors ?

— Alors, j'ai pensé que je devais vous apporter un peu de l'or que j'ai reçu de Jacques...

Violente, farouche, Yvonne Lefranc se redressa :

— Vous osez ! Que venez-vous parler ici de "Jacques" ? Qui vous en donne le droit et, à défaut de droit, avez-vous donc perdu toute pudeur ? Il n'y a que moi sur terre, entendez-vous, qui aie le droit de lui donner ce nom ! Et puis, vous venez m'offrir de l'or ? Vous vous êtes renseignée, dites-vous, sur mon compte ? Bien mal, sans doute, madame, car vous auriez appris que chez les Lefranc...

Elle se contint au moment de

lâcher une injure à l'adresse de l'"étoile" de music-hall. Simplement, elle dit à voix basse :

— On est plus fier que cela...

Puis, après un temps :

— Je crois, madame, que nous n'avons plus rien à nous dire.

Nini Pompon se leva à son tour. Elle avait la mine contrite de quelqu'un dont on a mal jugé les intentions et voulu avoir de sortir, s'expliquer encore :

— Je regrette, madame, d'avoir pu vous déplaire, mais je vous prie de croire que je n'avais en vue que votre bien et celui de vos enfants...

Yvonne ne répondit pas. Elle le reconduisit la visiteuse qui salua cérémonieusement et s'en fut, laissant l'épouse de Jacques Lefranc en proie à un doute horrible.

Ah ! si la malheureuse jeune femme avait pu voir ce qui se passait dans l'escalier de l'immeuble, peut-être aurait-elle ri de ses vaines alarmes !

Alors qu'elle arrivait au palier du premier étage, Nini Pompon vit s'ouvrir doucement devant elle une porte sur laquelle brillait une plaque de cuivre où étaient gravés ces mots :

René BEAUVAIS
Commissionnaire en Marchandises
IMPORTATION—EXPORTATION

Elle regarda si personne ne pouvait la voir dans l'escalier puis elle se faufila dans l'entre-

bâillement de la porte. "L'ami sincère" des Lefranc l'y attendait :

— Eh bien ?

— C'est fait !

— Facilement ?

— D'abord, elle n'a pas voulu de l'argent.

— Je m'y attendais ! Mais... moralement ?

— Je crois avoir porté un gros coup. J'ai vu qu'elle songeait. Elle a été très drôle, tu sais. Mais le ver est dans le fruit, maintenant, si tu es malin...

— C'est bien, Nini, tu es une bonne fille. Tiens, voilà la récompense promise... Et, sur-tout, "motus", hein ?

— Entendu... Allez, je file.

Après avoir rangé dans son sac à main un billet bleu de grande dimension, elle se glissa prudemment dehors et disparut, ayant jeté dans le cœur d'Yvonne Lefranc un germe empoisonné !

René Beauvais s'abstint de monter, ce soir-là, chez les Lefranc. Il lui parut plus sage de laisser agir le virus, afin que la proie fût plus facile à vaincre. Le lendemain, il arriva un peu plus tard que de coutume. Les enfants étaient couchés.

— C'est vous, René ? dit Yvonne. Je ne vous attendais plus.

visage où la souffrance laissait ses stigmates sans en atténuer la beauté, il lisait l'angoisse et le doute affreux qui devaient torturer la femme du forçat.

— Je suis très lasse, répondit-elle. Ces travaux, sous la lampe, me tuent !

"Tu y viens ! pensa Beauvais. C'est le moment d'agir".

— Je vous l'ai dit souvent, Yvonne. Vous ruinez votre organisme à ces travaux exténuants... En avez-vous vraiment le droit ? Vos enfants ? Certes ! mais vous devez à eux. Vous leur devez de leur conserver une mère dont ils ont encore tant besoin, l'un et l'autre !

— Mon ami, répondit Yvonne, n'ajoutez pas à mon chagrin... Je suis désespérée !

L'homme feignit une vive surprise. Cet aveu le remplissait d'une joie diabolique.

— Désespérée ? Qu'y a-t-il donc ? Une mauvaise nouvelle ?

— Ah ! oui, une mauvaise nouvelle ! Si vous saviez, René ! Ah ! cette femme ! Pour quel m'a-t-elle révélé cette chose horrible !

Tel un oiseau fasciné par la bête de proie, Yvonne se laissait choir, sans le savoir, dans les serres du monstre.

— Que voulez-vous dire ? demanda-t-il avec un intérêt plein de douceur. Parlez ! Confiez-moi votre peine ! Ne suis-je pas votre ami ? Je ne demande rien, le savez-vous, à moins que vous ne me le demandiez. Je voudrais que

vous n'eussiez jamais besoin de mon aide, Yvonne, mais puisque le sort en a décidé autrement, faites-moi l'honneur de recourir à moi !

Il rapprocha sa chaise de celle de la jeune femme, lui prit la main et insista :

— Voyons... dites-moi votre gros chagrin...

Vaincue, Yvonne Lefranc ouvrit son cœur :

— René, vous m'avez souvent montré toute l'obscurité qui régnait dans le cas de Jacques. Je n'ai jamais voulu vous croire, parce que rien, dans le passé de mon mari, ne me permettait de faire de semblables suppositions. Or, hier matin, j'ai reçu, ici, la visite d'une femme.

— Une femme ?

— ...qui m'a avoué qu'elle avait connu Jacques pendant notre mariage et qu'il lui avait fait de nombreux cadeaux. Ainsi, moi qui eût mis ma tête sous le couperet plutôt que de douter de mon mari, je puis, hélas ! me demander maintenant s'il était vraiment celui que je croyais...

René Beauvais jugea prudent de battre en retraite.

— Qui était cette femme ? demanda-t-il. Vous a-t-elle dit son nom ?

— C'est une cabotine de trente-sixième ordre, une Nini Pompon ! Ah ! quelle souffrance !

— Mais ceci, ma chère amie, ne prouverait rien...

— Cela ne prouve rien, en effet, mais cela me permet de

tout supposer. Si Jacques a volé pour elle, il peut avoir volé pour moi aussi... Et dire que jamais, jamais, René, je ne saurais !

Et Yvonne Lefranc versa des larmes amères.

Jusqu'ici, elle avait vaillamment fait front à l'adversité, grâce à la certitude qu'elle croyait posséder de l'innocence de son mari. Maintenant, elle se trouvait plus misérable que jamais. Elle se disait que son mari n'était pas une victime, mais un coupable, et qu'elle-même et ses enfants étaient marqués, sinon publiquement, du moins dans le secret de sa conscience, du sceau d'infamie.

René Beauvais laissa s'écouler ce flot de larmes et, lorsqu'il fut un peu tari, il sut trouver les mots qui la consolent.

— Yvonne... dit-il, pourquoi vous désespérez ? Même si ce que vous a appris cette femme est vrai...

— Pourquoi serait-elle venue s'accuser ici, coupable Mme Lefranc. Pourquoi m'aurait-elle offert de l'argent... en réparation ?

— Soit... Mais en quoi ces révélations vous touchent-elles ? Vous n'avez eu nulle part aux criminelles malversations de Jacques... Vous ignorez tout... Comme vous l'ignorez encore, car, enfin, ces racontars... Alors ? Pourquoi vous désespérez ?

(A suivre)

Lire "LE CLAIRO" est une bonne habitude !!!

NOTES LOCALES

BEAU TEMOIGNAGE A L'HON T. D. BOUCHARD

Un groupe d'amis intimes se sont réunis dimanche au Chalet "Mon Repos", à la Pointe-aux-Fourches, pour fêter l'honorable T. D. Bouchard, député du Comté et Orateur de l'Assemblée Législative, à l'occasion de son cinquantenaire anniversaire de naissance. Dans une brève allocution le député du comté de St-Hyacinthe-Rouville aux Communes, M. T. A. Fontaine, C. R., présente au héros de la fête les souhaits de ceux présents et un très riche cadeau consistant en une horloge carillon. L'hon. T. D. Bouchard remercia M. T. Fontaine et tous ceux qui avaient contribué à l'organisation de la fête dont il était l'objet et il affirma qu'il en garderait longtemps le souvenir.

Parmi ceux présents l'on remarquait: M. T. A. Fontaine, C. R., M. Victor Chabot, MM. Cyprien Annotte, Paul Richer, E.-O. Picard, J. L. Guillet, J. B. Gervais, Adrien Auger, Gustave Morin, Alphonse Lemieux, J. E. Gervais, S. Cadorette, Hermidas Létourneau, C. A. Cadieux, Wilfrid Tanguay, Dr Hervé Gagnon, J. B. E. Durocher, J. E. Lanoix, G. St-Pierre, T. A. St-Germain, J. L'Archevêque, J. Berthiaume, Amédée Lacroix, Emile Bouchard, Uldéric Hébert, Raoul Piché, Henri Cadorette, Alfred Fontaine, Ernest Bezoit, Omer Bernier, Honoré Robert, Raoul Lassonde, Camille Mercure, J. St-Jean, Jos. Cormier, H. Morin, Paul Heins, Michel Daigle, J. P. Lazure, J.-B. Gladu, Jos. Morin, P. Picard, E. Gosselin, Narcisse et Laurent Godbout, Jos. Godbout, Eugène Morin, Arthur Archambault, Antonio Godbout, F. Boudreau, Ernest Nichol, Donat Bouchard, Roland Gagnon, Napoléon Demers, A. Aubertin, Roland Guillet, G. H. English, E. Daigneault, Victor Hébert, A. Gadbois, etc.

FUNERAILLES DE Mme MICHEL BLANCHETTE

Mme Michel Blanchette, née Marie Bergeron, est décédée ici à l'âge de 63 ans. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses frères, M. Nectaire Bergeron, de Cleveland, Ohio, et Amédée Bergeron, de Pawtucket, R. I.; ses sœurs, la R. S. Saint-Joseph, fondatrice de la Communauté des RR. SS. St-Joseph de St-Hyacinthe, née Elisabeth Bergeron, et Mlle Clarisse Bergeron.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin en la Cathédrale au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Hermann Hébert, vicaire, et le service funèbre fut chanté par M. le chanoine P. N. Desmarais, curé. Il était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Léo Lanoue et Emilien Chagnon, vicaires.

Les porteurs étaient MM. Ferdinand Bergeron, Alias Chicoine, Pierre Bergeron, Wilfrid Pelletier, Johnny Couture et Wilfrid Chagnon.

Le deuil était conduit par son époux, M. Michel Blanchette, ses cousins, M. Pierre et François Bergeron.

Offrandes de messes. — Les familles F. Couture, F. Phaneuf, Wilfrid Chagnon, Rémi Daigle et Gédéon Larivière; M. et Mme Wilfrid Pelletier; Mmes Paul Laframboise, Henri Richard, Armand Séguin et ses enfants, Jacques et Mlle Pigeon; Mlle Olympe Birtz et Blanchette; M. Claver Casavant; M. l'abbé C. H. Lafontaine.

Bouquets spirituels. — Les Juénistes des Sœurs de St-Joseph; Famille Pierre Bergeron; les dames Pensionnaires du Couvent de St-Joseph.

Témoignages de sympathie. — MM. et Mmes D. Robert, Henri Lachance, Paul Laframboise, J. A. Berthiaume, D. I. Borduas, L. J. Bertrand, H. Laperle, Albert Mongeau, Arthur Plamondon, Georges Bergeron, J. Arpajou, Ferdinand Bergeron, J. A. Richer; Mmes Raymond, Désautels, J. L. Proulx, Joseph Perreault, Auguste Brodeur, J. E. Gaboury, Oscar Demers, Georges Bertrand, P. Letendre, Mlle A. Marin, A. Girouard, Rose-Anne Bonin, Larivière, Hamel, L. B. Tougant, Bernadette Larivière, Corbeil; M. J. B. Bousquet; M. l'abbé J. D. Meunier.

ONT RECU UNE DECORATION

L'Association des Porteurs d'Insignes de Service Good-year compte actuellement tout près de cent dix membres. Cette association fut établie à la Goodyear Cotton Company au mois de mai dernier lors de la célébration du cinquième anniversaire de l'établissement de cette manufacture dans notre ville. Elle existe dans pratique toutes les filiales de la grande organisation Goodyear et a pour but d'honorer d'une décoration tous les employés qui ont fourni à la compagnie un travail assidu pendant cinq années consécutives.

Nous donnons ci-après la liste de tous les employés qui ont reçu leur décoration en reconnaissance de leurs loyaux services et à qui nous offrons toutes nos félicitations.

Voici cette liste pour chacun des départements: Département des Cardes. — MM. Ant. Bérard, Alexis Blain, Donat Bouthillier, Joseph Breton, Jérémie Brodeur, Roméo Brodeur, Zéphirin Brodeur, Eustache Cabana, Alaric Barnabé, Joseph Cabana, Joseph Charbonneau, Omer Fontaine, Rosaire Fortin, Xyste Jacques, Alphéris Joubinville, René Languier, Théodore Laprade, Emile Lévesque, Albert Lorranger, Joseph Petit, Odina Plante, Philippe Plante, Geo. Thérault, Joseph Thibault; Mlles Irène Thérèse, Rachel Burque, Imelda Bolduc, Germaine Courteau, Yvette Gaudier.

Bureau. — MM. J. P. Goudreau, E. Baillargeon, J. Brodeur, J. Désautels, M. O. Robert, H. Lalonde, W. B. Cardin, H. P. Robillard et Mlle Cécile Doucet.

Département des Métiers à Filer. — MM. Rosaire Beauregard, Urbain Bélisle, Edouard Harnois, Eugène Jacques, Victor Lapierre, Théodore Larivière, Adrien Plante, Rosaire Berthiaume, René Phaneuf, Adélard Marel, Euclide Millier, Jos. Montigny, Emile Plante, Léopold Plante, Roland Ledoux, Jean-Baptiste Raymond, Joseph Montigny, Paul Pineaute, Mlles Léonne Comtois, Rollande Martel, Louise Côté, Rachel Gazeille, Jeanne Lapierre, Irène Paquette, Rosa Plante, Rita Robert, Antoinette Amyot, Antoinette Jodoin, Léa Savaria, Rose-Alma Morin; Mmes Florence Lacroix et Octave Ethier.

Département des Métiers à Retorde. — MM. Adélard Benoit, Albert Frappier, Ernest Forget, Wellie Benoit, Alphonse Durocher, Odilon Rochefort, Omer Roy, Origène Touchette; Mlles Bella Benoit, Albina Guillemaine, Rollande Martel et Corona Laplante.

Département des Métiers à Tisser. — MM. Charles Désautels, Jos. Laplante, Narcisse Plante, Alfred Tessier, Victor Bachand, Adrien St-Jean; Mlle Léo Thérault; Mlles Laurette Martel, Alberta Benoit, Yvonne Berthiaume et Elsy Roy.

Département d'inspection. — Mlles Eva Brodeur, Germaine Plante et Angélique Robert.

Boutique. — MM. Jos. Brasseur, Hercule Fortin, Albany Comtois, Frédéric Lamoureux, Lucien Languier, Ernest Lemoine, Cléophas Maynard et Gédéon Bourbeau.

ETAT-CIVIL

Cathédrale

Mariages. — Déc. 19: Entre Oscar Lagacé, veuf de Clara Daunais; et Angéline Leclerc, fille de Pierre Leclerc et de Sophronie Beaulieu. — Déc. 21: Entre Herménégilde Fleury, fils de Archéas Fleury et de Délima Bilodeau; et Jeanne Houle, fille de feu Elzéar Houle et de Rosia Allard.

Sépultures. — Déc. 19: Ernestine Lemoine, 44 ans, épouse de Eugène Bourassa. — Déc. 22: Marie Bergeron, 63 ans, épouse de Michel Blanchette.

REMERCIEMENTS

Monsieur Eugène Bourassa remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie soit par bouquets spirituels, affiliation à l'Oeuvre du Noviciat, visites à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit à l'occasion du décès de Mme Eugène Bourassa.

STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Les statistiques du mois de novembre démontrent qu'il y a eu au cours de ce mois, dans les comtés de Saint-Hyacinthe et de Rouville, 76 naissances, 12 mariages et 47 décès. Dans le comté de St-Hyacinthe seulement il y a eu 51 naissances, 9 mariages et 34 décès; pour le comté de Rouville, 25 naissances, 3 mariages et 13 décès. Les chiffres de cette année comparés à ceux de l'année dernière pour le mois correspondant donnent une diminution de 6 pour les naissances, une augmentation de 5 pour les mariages et une diminution de 3 pour les décès.

Nous donnons ci-après un rapport détaillé pour chacune des municipalités des deux comtés nommés plus haut:

Comté de St-Hyacinthe. — St-Bernard, 2 naissances; St-Charles, 3 naissances, 1 mariage; St-Damase, 2 naissances, 3 décès; St-Denis, 2 naissances, 4 décès; St-Jude, 3 naissances; LaPrésentation, 3 naissances, 1 mariage et 1 décès; Ste-Madeleine, 3 naissances; St-Thomas d'Aquin, 2 naissances, 2 décès; Cathédrale, 7 naissances, 3 mariages, 10 décès; Notre-Dame du Rosaire, 8 naissances, 2 mariages et 7 décès; Christ-Roi, 14 naissances, 1 mariage et 5 décès; St-Joseph d'Yamaska, 3 naissances, 1 mariage, 1 décès; SS. de la Présentation, 1 décès. Comté de Rouville. — Ste-Angèle, 1 naissance; St-Césaire, 4 naissances, 1 mariage, 1 décès; St-Hilaire, 3 naissances, 1 mariage et 1 décès; St-Jean Baptiste, 4 naissances, 2 décès; L'Ange-Gardien, 4 naissances, 4 décès; Marieville, 3 naissances, 1 mariage; St-Michel de Rougemont, 3 naissances; St-Paul Abbottsford, 3 naissances, 5 décès.

MESSE DE MINUIT

Pour le bénéfice de nos lecteurs il nous est agréable de publier cette semaine le programme des chorales de la Cathédrale et de St-Joseph d'Yamaska pour la Messe de Minuit dans ces deux paroisses.

A la cathédrale le chant sera exécuté par la chorale de cette paroisse et la Petite Maîtrise de l'Académie Girouard sous la direction du professeur Léon Ringuet. Mlle Marie-Paule Collette touchera l'orgue. Voici le programme qui sera exécuté:

11.45 hres. — "Minuit, Chrétiens", de A. Adam, avec harmonisation de Léon Ringuet. Solo par M. Roméo Forbes.

Messe, en mi mineur, de l'abbé L. Lepage. "Kyrie" et "Gloria" par les deux chorales. — "Credo" de la messe "Miserebatur" de Oscar Van Durme. Offertoire "Adeste Fideles" du 18ème siècle, par les deux chorales. — "Sanctus" et "Agnus Dei" de la Messe du "Sacré-Coeur" du R. F. Basile, directeur de la petite Maîtrise de l'Académie Girouard, par la chorale des enfants seulement.

Messe de l'aurore. — Cantate "Christus Natus Est" de René Quignard, par les deux chorales. — Vieux cantiques de Noël, "Ca Bergers" avec harmonisation du Prof. Léon Ringuet. Solo par M. Georges Demers. — "Les Anges dans nos Campagnes", Languedocien, Solo par M. P. Petit. — "Dans cette Etable", Noël du 17ème siècle. Solo par M. Charles L. Edouard Gagné. — "Il est né le Divin Enfant", 16ème siècle. Solo par M. Ludger Ledoux.

A Saint-Joseph d'Yamaska la chorale sera dirigée par M. C. A. Rousseau et Mlle Larivière touchera l'orgue. Le programme suivant a été préparé: "Minuit, Chrétiens", de A. Adam. Solo par M. A. Frédette. — Messe sur les airs de Noël, de Lamoureux. Les soli seront Mlle Fidélia Mathieu, MM. A. Dozois et O. Raté. — Offertoire, "Adeste Fideles" de Barlow. Solo par M. Maurice Rousseau. — Cantiques de Noël de A. Gagnon. Les soli seront exécutés par Mlles Lussier, Lavallée et Mathieu.

MESSE DE MINUIT LE PREMIER

Depuis quelques années la coutume s'est établie dans la paroisse Notre-Dame du Rosaire de célébrer une messe de minuit au Jour de l'An. Cette année encore les fidèles pourront assister à cette messe. Cependant elle aura lieu en la Cathédrale à cause des réparations importantes en voie d'exécution au temple de la paroisse dirigée par les RR. PP. Dominicains.

FUNERAILLES DE Mme EUGENE BOURASSA

Les funérailles de Mme Eugène Bourassa, née Ernestine Lemoine, ont eu lieu samedi en l'église Cathédrale au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Edmour St-Pierre, aumônier des RR. SS. St-Joseph de St-Hyacinthe et le service funèbre fut chanté par M. le Chanoine P. N. Desmarais, curé de la paroisse. Il était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Hermann Hébert et Emilien Chagnon, tous deux vicaires.

Au choeur, l'on remarquait M. l'abbé Edmour St-Pierre. Les porteurs étaient MM. Alex. Campbell, Rodolphe Grisé, Aimé Roy, Médéric Bélisle, Georges Lapierre et Albani Bernard.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Eugène Bourassa; ses frères, Emile et Ludger Lemoine; son beau-père, M. Ernest Robert; son beau-frère, M. Armand Choquette, MM. Rodolphe, Alfred et Lorenzo Robert. Dans le cortège l'on remarquait parmi les parents et amis de la famille: Mmes Rodolphe, Alfred et Lorenzo Robert, Armand Choquette, sa sœur, Emile Lemoine et Ludger Lemoine, ses belles-sœurs, M. et Mme Alfred Piché, M. et Mme Olivier Piché, de cette ville, M. Edmond Robert, M. et Mme J. Bte Michaud, de cette ville, MM. Joseph Houle, d'Upton, Homer Bernatchez, de St-Simon, M. et Mme Amias Bernatchez, M. Clodomir Bernatchez, St-Simon, M. Saul Gendron, St-Simon, M. et Mlle Albani Langelier, Ste-Rosalie, M. et Mme Aimé Langelier, Ste-Rosalie, M. J.-Aimé Langelier, St-Hyacinthe, M. Arm. Bernatchez, Mlles Lucille Lemoine, Jacqueline Choquette, M. Valérie Leclerc, Mlle A. Cartier, les RR. SS. Marie-Bernard, Ste-Aurèle, Ste-Rosalie, Saint-Liboire, St-Basile et Marie-Emmanuel, des SS. de St-Joseph, RR. SS. Boivin et Auger, des SS. de la Charité, toutes ses cousines, etc.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, sa mère, Mme E. Robert; ses frères, Emile et Ludger Lemoine; sa sœur, Mlle Antoinette Lemoine.

Bouquets spirituels. — Familles Médéric Guillemette et Alfred Piché, Mme Xavier Caron.

Affiliation à l'Oeuvre du Noviciat. — Familles J. B. Michaud et Edmond Robert; M. M. E. Robert.

Témoignages de sympathie. — Mme Régina Pelletier; MM. et Mmes Adélard Gosselin, Eugène Robert, Henri Tougant, Jean Chicoine, Er. Robert; Familles G. H. Rochon, Alfred Robert, Emile Lemoine et A. Choquette; Mlles Rita Robert, Yvonne Stebbens, etc.

LE PERE NOEL ANNONCE SON ARRIVEE

Pôle Nord, 18 décembre 1931.

M. François Jetté.

Grand Chevalier.

Conseil 960 des Chevaliers de Colomb, St-HYACINTHE.

M. le Grand Chevalier:—

Comme je vous l'ai annoncé l'autre jour par T. S. F., je serai à St-Hyacinthe, dimanche le 27 décembre pour distribuer les jouets et les bonbons que les Chevaliers de Colomb m'ont commandés pour les enfants pauvres et les Orphelins de l'Hôtel-Dieu de votre localité.

J'arriverai par la voix des airs et je descendrai directement à votre édifice de la rue du Palais, j'apporterai avec moi tous les beaux paquets verts que j'ai fait préparer et que je remettrai à chacun des enfants qui me produiront, la carte qu'ils auront reçue de votre part, des mains des petits Eclairiers Catholiques.

J'ai bien hâte.

Sincèrement,

PERE NOEL

P. S. L'Intendant du Conseil 960, Monsieur Paul Lussier qui nous remet cette lettre, nous demande d'annoncer que la distribution des jouets et bonbons commencera à 2 heures p. m. et les enfants devront produire leurs cartes d'invitation pour recevoir leurs cadeaux.

Vers les 4 heures le Père Noël se rendra à l'Hôtel Dieu et la distribution lui aura lieu dans la salle des Bazaars et les Chevaliers et leurs Dames ou Dames de Colombelles sont invités d'y assister.

COMMENT ST-HYACINTHE SECOURUT GRAVELBOURG

Sous le titre ci-dessus nous lisons dans "Le Canada" du 19 décembre dernier ce qui suit:

"N'est-ce pas Shakespeare qui a dit qu'une bonne action luit dans le monde comme une bougie dans la nuit?"

"Dans les temps de vie épre que nous traversons, c'est une belle et bonne action que l'on a vue en novembre dans le diocèse de Saint-Hyacinthe."

"Le 17 octobre, Mgr Villeneuve, dont toute l'Eglise du Canada salue aujourd'hui l'élection au siège primate de Québec, adressait à quelques évêques de diocèses ruraux de notre province la prière de soulager la détresse des catholiques de la Saskatchewan méridionale, réduit à l'indigence par la sécheresse. Des sociétés protestantes d'Ontario, notamment l'United Church of Canada, distribuaient des wagons de fruits et de légumes à leurs coreligionnaires de l'Ouest, et, comme devait le dire par la suite Mgr Villeneuve dans une lettre pastorale, quelques fidèles du diocèse de Gravelbourg 'exprimaient leur mécontentement et leur envie à leurs curés, ou l'écrivaient au Comité général de Secours diocésain, et en des paroles amères. D'autres, d'une foi assez faible, on peut le voir, menaçaient de vendre leur religion pour un plat de lentilles, c'est-à-dire pour les quelques barils de pommes dont la bienveillance des organisations susdites consentait, dans un esprit de pure philanthropie, nous voulons le croire, à les gratifier."

"D'aucuns se plaignaient même qu'on ne leur procurât ni vivres ni vêtements quoi- qu'ils eussent, proclamaient-ils, payé leur dû à l'Eglise et enrichi leur curé... Rien ne les autorisait du fait à réclamer à leur profit une sorte de redevance... Ce qui est fourni à l'Eglise, selon ses prescriptions légitimes, est dû en conscience. Et une fois donné, tout comme ce qui vient de la pure libéralité des fidèles, personne n'a le droit de le réclamer même en équivalence."

"Mais cette incompréhension populaire affligeait d'autant plus Mgr Villeneuve que, gisant sur un lit d'hôpital, il ne pouvait pousser aussi activement qu'il eût voulu les démarches déjà entreprises par lui auprès de la province de Québec. Au demeurant, pressés par les besoins de l'heure dans leurs propres diocèses, la plupart des évêques québécois durent à regret se refuser à Mgr de Gravelbourg, bien que Mgr de Nicolet trou- vât moyen d'apporter son aide personnelle."

"Dans ces conjonctures, c'est de Saint-Hyacinthe que vint le salut pour Gravelbourg. Chevaliers de Colomb en tête, on s'organisa, on agit. On parcourut les campagnes, recueillant les dons de la villa et de la chaumière. Saint-Hyacinthe, Sorel, Granby, Acton-Vale, Farnham, Marieville et Iverville créèrent des dépôts de ravitaillement, d'où l'on expédia les secours en Saskatchewan, gratuitement, grâce au concours de l'Etat et du Canadien-Pacifique."

"On estime à \$30,000 le don de Saint-Hyacinthe à Gravelbourg. Mgr Villeneuve avait espéré recevoir un wagon de denrées. C'est quinze qu'il reçut, contenant, outre des caisses de lingerie, 5,000 sacs de pommes de terre, 3,000 sacs de légumes, des conserves de fruit, de tomates, de viande, des sacs de pois, de haricots, etc. En tout 450 tonnes de comestibles, dont eurent leur part les "étrangers à notre foi".

"Cette admirable action des diocésains de Saint-Hyacinthe a contribué, dit Mgr Villeneuve, à venger l'honneur de l'Eglise et à témoigner du zèle catholique, au moins égal à celui de toute autre organisation religieuse. Nombre de nos frères séparés en ont été édifiés et ont bien voulu nous le faire savoir."

"Pourquoi, poursuit Mgr Villeneuve, pourquoi faut-il que quelques-uns des nôtres se soient scandalisés que nous ayons secouru, à même ce que nous avions reçu, nos divers communautés religieuses? Cela ne paraît pouvoir venir que d'une singulière étroitesse d'esprit ou d'une étrange mentalité religieuse."

"Hélas! l'inerte malveillance daubera toujours sur le bien agissant. Mais Mgr Villeneuve a bien eu raison de dire que 'le caractère et les intentions de S. E. Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe et de nos autres

THEATRE CORONA

Samedi, 26 décembre. — THE FIGHTING SHERIFF: C'est une autre histoire de l'Ouest et ceux qui aiment l'action seront servis à souhait dans ce film dont le principal acteur est Buck Jones.

Dimanche et Lundi, 27 et 28 décembre. — A TAILOR MADE MAN: C'est l'histoire d'un jeune homme qui veut réussir dans la vie et qui n'est pas sensible au charme des jolies filles. Le film n'a qu'une prétention, celle de faire rire continuellement les spectateurs. Les parties sentimentales sont rehaussées par des scènes d'un comique achevé. On sait que William Haines possède cet art subtil de mettre le spectateur en joie avec les choses les plus insignifiantes, et ce, sans le devenir lui-même. Il n'est pas de difficultés de ce domaine dont il ne se joue, et de le voir à la tête d'une importante firme de hardes faites, on en aura pour son argent. Il s'agit d'un gérant d'industrie qui entend faire cesser la crise économique, et qui, au moyen d'une publicité effrénée, tente de réussir le coup. Cela n'ira pas sans quelques accrochages, mais le dénouement ne manquera pas d'intelligence. A force de se s'être accoutumé à faire naître l'espoir dans le cœur de tous, il finit par avoir lui-même recours à ce moyen pour se convaincre de l'amour qu'il porte à une charmante amie.

Mardi et Mercredi, 29 et 30 décembre. — THE SPOILERS: C'est là une adaptation de l'oeuvre rendue fameuse par Rex Beach, amplifiée par les possibilités illimitées de l'écran. Le Cercle Arctique lui-même forme cadre pittoresque à une tragique idylle. C'est l'histoire typique de ces hommes qui vont dans les régions du nord chercher les aventures et la richesse. Ils y trouvent pleinement d'aventures mais rarement l'or de leurs rêves. Les zizanies habituelles entre groupes de chercheurs; la haine, l'envie, naissent de leurs désillusions. De graves tragédies s'ensuivent presque infailliblement. C'est cela que nous raconte "The Spoilers".

Judi, 31 décembre, et Vendredi, 1er Janvier, 1932. — LA RONDE DES HEURES: Un jeune chanteur, André Frénoy, a épousé la fille de riches bourgeois qui ne pardonnent point à leur enfant ce qu'ils estiment être une mésalliance. Très épris l'un de l'autre, les deux jeunes gens se soucient peu de cette hostilité. Ils ont un enfant de quelques années qu'ils adorent, et la carrière de Frénoy semble devoir être très belle. En effet, chantant pour la première fois dans un grand théâtre lyrique le rôle de Figaro du "Barbier de Séville", il y obtient un succès considérable; mais le même soir il a contracté en sortant de scène une congestion pulmonaire, dont sa robuste constitution ne triomphe qu'avec peine. Mais il ne pourra plus chanter. C'est la misère. André, en présence de sa femme et de son enfant qui souffrent, préfère laisser son épouse retourner chez ses parents. Seul, il essaie de se débrouiller et devient clown dans un cirque ambulatoire. Mais sous le pseudonyme d'Yrénof il devient célèbre et le hasard l'appelle chez ses beaux-parents où doit avoir lieu la répétition d'un spectacle de charité. Le film se termine par la réunion touchante de trois êtres que le malheur avait séparés.

MISE AU POINT

Le communiqué qui nous a été envoyé par l'Association des Pêcheurs du Yamaska et qui a paru dans notre édition de la semaine dernière mentionnait qu'un maskinongé de 12 lbs et 12 onces avait été pris par M. Ernest Gosselin au cours de la dernière saison de pêche. M. Conrad Morin, le secrétaire de l'Association, nous informe que l'enregistrement de cette magnifique pêche dans le concours de 1931 avait été faite au nom de M. Gosselin, alors qu'elle aurait dû l'être à celui de M. Jos. L'Archevêque.

AVIS PUBLIC

Le public est prié de prendre note qu'il n'y aura pas de clinique antituberculeuse aux dispensaires municipaux les lundi, 28 décembre, mercredi soir, 30 décembre et lundi, 4 janvier.

bienfaiteurs Nous sont assez connus pour que là-dessus Notre conscience se sente en parfaite sécurité." — E. T.

A NOS LECTEURS

Voici les numéros gagnants de la neuvième semaine du tirage hebdomadaire organisé pour le bénéfice des lecteurs de notre journal:

SERIE—I—4036 — 4112 — 4154 — 4187 — 4213 — 4288 — 4326 — 4378 — 4419 — 4480 — 4556 — 4592 — 4637 — 4695 — 4710 — 4745 — 4895 — 5109 — 5252 — 5386 — 5415 — 5670 — 5882 — 6134 — 6347.

Ces numéros gagnants sont ceux du coupon de la série I qui a paru dans notre édition de la semaine dernière. Sur présentation, à nos bureaux, du coupon portant un des numéros ci-dessus et le paiement de la taxe de cinq cents au théâtre il vous serait fait remise d'un billet de faveur vous donnant droit d'assister à une des représentations cinématographiques du théâtre Corona pendant la semaine commençant demain 26 décembre et se terminant le samedi soir suivant, 2 janvier.

Les bureaux de notre journal sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, l'avant-midi de 9 heures à midi et l'après-midi de 1½ heure à 5 heures. Ils sont situés au numéro 173, boulevard Girouard.

Nous publions ci-dessous le dixième coupon de notre tirage. Nos lecteurs et lectrices sont priés de le conserver jusqu'à notre édition de vendredi prochain alors que nous donnerons, dans cette même colonne, les numéros gagnants pour le coupon de la série J.

CONSERVEZ CE COUPON

SERIE J Si le numéro qu'il porte est publié dans "LE CLAIRON", vendredi prochain, il vous donnera droit à UN BILLET DE FAVEUR, (non compris la taxe de 5 cents) pour un fauteuil d'orchestre au Théâtre CORONA.

Nom Adresse

(Coupon valable seulement du 2 au 9 janv. inc.)

DECES DE M. CHARLES RACICOT

Les funérailles de M. Charles Racicot, ancien marchand bien connu de cette ville, décédé samedi dernier à l'âge de 69 ans, ont eu lieu mercredi matin en l'église paroissiale Notre-Dame du Rosaire.

M. Charles Racicot, fut marchand de farine pendant un grand nombre d'années, à l'endroit actuel de M. Camille Hubert. Il passa presque toute sa vie au Village La Providence, où il fut maire pendant plusieurs années. Il fut président de la commission scolaire de Notre-Dame du Rosaire; marguillier de cette même paroisse pendant plusieurs années. Il occupa le poste de président de l'ancien journal la Tribune.

Il laisse dans le deuil, son épouse, née Rebecca Brodeur et une fille, Maria. Sept belles-sœurs: Mme D. Raymond, de Longueuil, P. Q.; Mme J. P. Hébert, de Montréal P. Q.; Mme Philomène Brodeur de Sainte-Agathe, Man.; Mlles Adeline Brodeur et Albina Brodeur, de Ville-Marie Co. Témiscamingue P. Q.; Mme Benoit L'Homme, de cette ville et Mme Alfred Racicot de Milton P. Q.; quatre beaux-frères: M. Eustache Brodeur de Ville-Marie, Co. Témiscamingue. P. Q.; M. Benoit L'Homme, gérant de la succursale de la banque de Montréal de cette ville; M. Antoine Brodeur, de Milton P. Q.; et M. Alfred Brodeur, de Saint-Paul d'Abbotsford.

REMERCIEMENTS

La famille Michel Blanchette remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit à l'occasion du décès de Mme Michel Blanchette.

RELIGIEUSES DECOREES

M. C. J. Magnan, inspecteur des écoles normales de la province de Québec, présidait samedi dernier à l'Institut Pédagogique de Montréal la cérémonie de la collation des diplômes et des certificats de pédagogie accordés par l'Université de Montréal.

Plusieurs religieuses de St-Hyacinthe ont été décorées. On remarque entre autres les RR. SS. Marie de la Trinité et du Saint-Rédempteur, des Srs de Saint-Joseph, qui ont reçu avec grande distinction le certificat de pédagogie accordé à celles qui ont suivi les cours pendant quatre ans. Le diplôme supérieur de Pédagogie de l'Université de Montréal et du département de l'Instruction Publique a été accordé, avec grande distinction, à la R. S. Saint-Tharcisus, des Sœurs de la Présentation de Marie.

DEVANT LE MAGISTRAT MARIN

Joseph Therrien, de l'Avenir, a comparu devant le magistrat du District Emile Marin pour répondre à une accusation de vol de poules chez un nommé Raphaël Fontaine, de St-Hugues de Bagot. Le prévenu fut trouvé coupable et condamné à trois mois de détention à la prison commune de ce district.

Jean Dumont et John Copin ont aussi comparu devant le Magistrat Marin sous l'accusation d'avoir voyagé à bord d'un convoi du Canadien National sans avoir payé le coût de leur passage. Les prévenus furent trouvés coupables et condamnés à quinze jours de détention à la prison commune de ce district.

Alfred Meunier, dit Lapierre, de Saint-Liboire de Bagot accusé d'un vol de charrette a comparu devant le magistrat Emile Marin et son procès a été fixé au 29 courant.

PARTIE DE CARTES

L'on nous demande de rappeler au public que c'est le 14 janvier prochain qu'aura lieu la grande partie de cartes, Whist et Cinq Cents, organisée par les constables de St-Hyacinthe dans la salle des bazars. Il ne reste plus que quelques billets à vendre au prix de cinquante cents et les personnes qui voudront assister à cette partie de cartes sont priées de s'en procurer aussitôt.

De nombreux et superbes prix sont réservés aux vainqueurs en outre du tirage de trois prix de présence, respectivement de \$25.00, \$5.00 et \$5.00. Un orchestre fournira aussi de la musique au cours de la soirée.

TERME DE JANVIER

L'honorable Juge Philémon Cousineau, de Montréal, sera à Saint-Hyacinthe dans la deuxième semaine du mois de janvier prochain pour présider le terme de ce mois pour la Cour Supérieure du district de St-Hyacinthe. Le terme de janvier s'ouvrira au Palais de Justice de cette ville le 12 de ce mois. Plusieurs causes sont inscrites sur le rôle.

ORDINATIONS

S. E. Mgr G. Gauthier, administrateur du dioc

Maux de Gorge
Double
Traitement
La double action
de Vicks (inha-
lé et absorbé) les
soulage vivement.

VICKS
VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

LE CAFE LASALLE

Dimanche dernier la nouvelle direction du Café LaSalle conviait quelques citoyens à un dîner spécial à l'occasion de l'inauguration de son établissement. Un menu très choisi avait été préparé pour la circonstance sous la surveillance du propriétaire, M. Chin An Chor, et auquel firent grandement honneur les convives qui avaient pu se rendre à l'invitation du nouveau propriétaire du Café LaSalle.

Parmi ceux qui avaient reçu l'invitation : Hon. T. D. Bouchard, Mre T. A. Fontaine, Mre Victor Chabot, Dr J. L. H. Pagé, MM. Conrad Morin, Rodolphe Chagnon, L. P. Cordeau, Roméo Forbes, Omer Boulay, François Jetté, J. B. E. Durocher, E. O. Picard, Jules Laframboise, H. Orsali, Hon. Juge Emile Marin, Gustave Morin, S. Bourgeois, M. O. David, Harry Bernard, Victor Sylvestre, V. Kakos, Léon Ringuet, J. R. Grégoire, Jean St-Germain, Armand Bourbeau, etc.

Le Café LaSalle est situé dans un endroit central et d'accès facile et commode. Il s'efforce toujours de donner entière satisfaction à sa clientèle, tant au point de vue de l'excellence des mets que de la qualité du service et de la courtoisie. Des menus particuliers sont élaborés chaque jour pour tenter l'appétit et les mets délicieux, sont appréciés par des cuisiniers experts. Ne manquez pas la première occasion d'aller à ce Café.

LA GUIGNOLEE AU SEMINAIRE

Selon l'usage "antique et solennel", les élèves du Séminaire, avant de partir en vacances, ont couru la guignolee. Rien n'est plus amusant que de voir ces grands garçons habillés, Dieu sait comment, noirs comme des nègres, faire le tour de la maison, avec des poches à patates et clamant à tue-tête: "C'est pour l'Enfant-Jésus qu'on quête".

Ils ne sont pas gênés ces gaillards. Ils savent bien qu'ils seront accueillis avec plaisir et que la récolte sera bonne pour les pauvres, si elle ne remplit pas les sacs par trop ambitieux.

La tournée de la guignolee a été suivie d'un "impromptu" dans lequel se sont distingués comme de coutume les fameux acteurs Gérard Delage et Gérard Cournoyer.

Voici la distribution de la pièce qui a été exécutée et qui est intitulée: "La jalousie du Barbouillé".

Le Barbouillé, G. Cournoyer
Le Docteur, G. Delage
Angélique, A. Bardier
Valère, J. Lemieux
Gathau, E. Loiseleur
Gorgibus, A. Bouchard
Villebrequin, P. Chaine
La Vallée, R. Desmarais

Fanfare, Sweetheart Mine
— O Canada —

Une toile d'araignée faite de soie et de lumière ne serait pas plus difficile à exécuter que la réponse à cette question: "Qu'est-ce que la pudeur?"

Joubert.
Il est certain qu'au jour du jugement on ne nous demandera pas ce que nous aurons lu, mais ce que nous aurons fait; ni avec quelle éloquence nous aurons parlé, mais avec quelle sainteté nous aurons vécu.

Imitation.
Un navire de 18,000 tonnes voyageant à une vitesse de 25 nœuds, consomme 1,500 tonnes de charbon par mille milles.

La fondation de la ville de Damas en Syrie, se perd dans l'histoire des temps.

La Bolivie a quatre fois la grandeur de l'Angleterre et cependant sa population n'est que le quart de celle de la ville de Londres.

Dans certaines fermes en Allemagne on se sert d'un haut-parleur de radio pour effrayer les oiseaux.



ST-CESAIRE

Depuis quelques années déjà l'enseignement des sciences aux élèves les plus avancés, a attiré l'attention des autorités de cette maison. La présence dans la nouvelle construction, d'un cabinet de physique et de chimie ainsi que d'un musée inattendu facilitent le travail du professeur, tout en le rendant plus effectif. Comme utile complément à ce cours régulier, on a inauguré une série de conférences hebdomadaires portant sur des sujets divers Sciences, Histoires, Arts, finance, commerce, industrie, etc., généralement accompagnées de projections lumineuses. Cette heureuse innovation permet aux plus jeunes de profiter de causeries préparées par des hommes de l'art ou du métier et où l'agréable se mêle à l'utile. — On verra plus bas la liste des conférences données à date. — Nous ferons aussi remarquer que chaque 21ème dimanche du mois comporte une soirée réservée à l'agriculture. Le public y est admis gratuitement. M. G. Mayrand, agronome de Rouville, aidé de conférenciers experts et de projections cinématographiques, y traite des sujets variés et intéressants pour tous, surtout pour les cultivateurs de la région.

C'est ainsi que le cours commercial, tout en préparant à diverses carrières ou à des études plus élaborées contribue à mieux faire connaître et aimer l'agriculture.

Voici les 14 conférences données de Septembre à Janvier: 22 Octobre: M. A. F. Lainesse représentant de Hart & Adair, Montréal. — Vues animées expliquant l'extraction du charbon Lackawanna Anthracite des mines. 5 novembre: M. T. B. Dundas de la Dominion Glass Co. Montréal. — "Comment est fabriqué le verre." 8 Novembre: M. Jules Massé de la Société du Bon Parler. — "L'Origine du français... Comment bien le parler." 10 Novembre: M. Harold Roast chimiste en Métallurgie chez Robert Mitchell & Co., à Montréal, et professeur à l'Université McGill. — La nature intime des métaux vue au microscope. 12 Novembre: M. T. A. Fontaine, avocat, député au Fédéral pour le Comté Rouville. — "Sir Wilfrid Laurier, comme homme de travail et d'initiative." 19 Novembre MM. Vallerand et Baillargeon de la Sun Life Assurance Co. de Montréal. — "L'Assurance vie, moyen pratique de s'assurer un capital." 24 Novembre: MM. Portugais et Carrier de la Canada Cement Co., Montréal. — "Comment se fabrique le ciment. Des projections lumineuses illustrent leur conférence." 25 Novembre: M. Walter Payne du Canadian Pacific. — "Un voyage de Londres à Vancouver avec Projections lumineuses." 26 Novembre: M. Ernest Tremblay de Montréal. — "Vie de Napoléon 1er par vues lumineuses." 1er Décembre: MM. Graham et Morin de Sherbrooke représentants de la Bel Téléphone Co., "L'Histoire de la téléphonie par vues lumineuses." 3 Décembre: M. E. L. Judah, curateur des Musées de l'Université McGill, Montréal. — "Les Musées en général." 4 Décembre: Les docteurs Laberge de Montréal et Choquette de St-Hyacinthe. — "La tuberculose" suivie de vues animées. 10 Décembre: M. A. R. Allen, chimiste, de la Textan Co., Montréal. — "Comment sont fabriqués les teintures." 15 Décembre: Dr J. A. Beauchamp de St-Césaire. — "Le sport et la santé." Vues lumineuses.

Les autorités du Collège profitent de l'occasion pour remercier encore une fois Messieurs les Conférenciers, et pour leur offrir leurs vœux de "Bonne et Heureuse Année".

ST-DAMASE

Mme Lamarche de Saint-Hyacinthe était en visite ces jours derniers chez Mme Z. L. Marchessault.

Mlle Paula Desmarais est revenue d'une promenade à St-Hyacinthe où elle était en visite chez sa soeur Mme Pontbriand.

ST-DENIS

Mme Charles Bélanger de Holyoke, Mass., et sa soeur Mme Alcide Desmarais de St-Liboire étaient en promenade chez M. Geo. Etienne Plante, et leurs parents, dimanche.

— M. et Mme Lucien Plante étaient en villégiature chez M. Philias Bouvier, la semaine dernière.

— M. et Mme Richard Desautel, hôtelier de St-Charles, ainsi que Mlle Rachelle Richard, étaient à St-Denis, dimanche.

— M. Raymond Leblanc fiancé à Mlle M. Beauchemin se mariait prochainement.

— MM. Alphonse Daigle, Albin Dupré, étaient de passage chez M. Geo. Lachambre dimanche.

— MM. Armand Fredette de St-Ours, Pierre Mathieu, de St-Jude vinrent en notre paroisse la semaine dernière pour commerce de chevaux.

ST-SIMON

M. Amédée Larue est décédé mardi 15 courant à l'âge de 74 ans, après une longue maladie, à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe. Il était né et avait toujours demeuré dans notre paroisse où il fut inhumé le 17 de ce même mois. Il laisse son épouse née Virginie Carzo, et une soeur, Mlle Parmélie Larue.

Nous avons appris avec regret la mort de Jean-Baptiste Desrosiers épicer de notre village, survenue le 22 déc. après une longue maladie. Il laisse pour le pleurer son épouse née Olencia Ethier, 8 enfants, Camille, Léo-Paul, René, Martha, Cora, Ruth, Edith et Roland. Nos sympathies à la famille.

Les francs-tenanciers de notre paroisse se sont réunis dimanche pour l'élection d'un marguillier et nous sommes heureux d'offrir nos félicitations à M. Philippe Grenon cultivateur du 5e rang qui fut élu de ses concitoyens.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les examens d'écoles eurent lieu de 22 décembre. — Arrivèrent du Séminaire de St-Hyacinthe, le 23 décembre: MM. Fabien Lussier, Maurice Bellemare Olivier Desnoyers, Roland et Raymond Renaud, Gérard et Roland Blanchard.

— Du Collège Saint-Laurent: M. Jean-Louis Guertin.

— Du Collège de Longueuil: M. Adélard Morin.

— Mlles Christine Roy et Berthe Bellemare sont revenues d'une courte promenade à Montréal.

Les propriétés de M. Philippe Lambert, rang du Cordon, seront vendues à la porte de l'église, mercredi le 30 décembre 1931.

— De grandes réparations sont actuellement exécutées au Couvent qui tombera ensuite sous la juridiction de la Maison-Mère.

ACTON-VALE

La sortie des élèves a eu lieu pour la ville à l'Académie St-Gabriel et au couvent, mercredi et aux écoles de la campagne le 24 après-midi.

— Les marchands d'Acton Vale imitent leurs confrères des grandes villes et nous ont fait de magnifiques vitrines.

— Mme Vve Ephrem Gévy est décédée à Acton-Vale le 13 décembre à l'âge de 70 ans. Elle laisse dans le deuil 2 fils et 1 fille. Ses funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale mardi.

STE-ROSALIE

Le 17 décembre a été baptisé Marie, Cécile, Agathe, fille de Gérard Chicoine, mécanicien, et de Marie Jeanne Girard. Le parrain et la marraine ont été: M. et Mme Stanislas Girard, grand-père et grand-mère de l'enfant.

— M. Gérard Boulet, de cette paroisse, est revenu de l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe après avoir subi une opération assez grave. Nous lui souhaitons le plus prompt rétablissement.

L'île Christmas tient son nom du fait que le capitaine Cook découvrit cette île le 25 décembre 1777.

BELOEIL

Les funérailles de M. Trefflé Bernard, décédé à l'âge de 87 ans, ont eu lieu en l'église paroissiale le 21 décembre.

— Ce matin dans l'église paroissiale se célébrait le mariage de Roland Laporte fils de Henri Laporte et de Corine Guertin; avec Liliane Lussier, fille de Régis Lussier et de feu Marie Casavant.

— Dimanche dernier un grand nombre de patineurs de St-Hilaire et Beloeil prenaient leurs ébats sur la rivière Richelieu.

— Monsieur Hormidas Malo fut nommé marguillier en remplacement de Ephrem Préfontaine, sortant de charge.

— Messieurs Armand et Henri Burelle ont eu à subir une assez grosse perte. Tous les deux ont été visités par des voleurs qui leur ont ravi leurs poules.

STE-MADELEINE

Il y eut le 13 décembre un dîner chez Monsieur J. O. Dansereault de Ste-Madeleine. Assistèrent à ce dîner: Monsieur et Madame Arthur Chenette, LaPrésentation, M. et Mme Wilfrid Deslauriers, parents de Madame Louis-Paul Phaneuf. Monsieur et Madame Arthur Dupont, parents de Monsieur J. O. Dansereault. Monsieur et Madame Wilfrid Robert M. Ravenelle, M. et Mme Jérôme Tétrault ainsi que leur garçon Gérard. Ces derniers sont des amis de la famille. Tous ont passé une agréable journée.

— Monsieur et Madame Leroix de Sainte-Madeleine sont retournés à Montréal.

VENERATION DES ANIMAUX CHEZ LES EGYPTIENS

Les Egyptiens ont utilisé les symboles dans toutes leurs coutumes. Ils adoraient, par exemple, sous la représentation d'une femme à tête de chatte ou de lionne, une divinité appelée tantôt Bast ou Pacht, tantôt Sekket. Pacht, la Chatte, est la chaleur bienfaisante qui vivifie et qui caresse; Sekket, la Lionne, la chaleur torride qui brûle et détruit tout. Les Egyptiens ont su imiter avec un talent infini l'attitude gracieuse des chattes d'Orient, habituellement plus sveltes que les nôtres. Les oreilles percées indiquent qu'on a souvent orné ces figures de bijoux; il était sans doute ainsi des chattes sacrées.

C'est surtout à Bubastis, dans le Delta, sur la rive droite du Nil et auprès d'un de ses embranchements, que la déesse Pacht était adorée; elle y possédait un sanctuaire entouré partout des eaux du Nil, à l'exception de l'entrée qui était plantée d'arbres.

Tout les ans, en l'honneur de la déesse, on célébrait des cérémonies; de même des cérémonies curieuses accompagnaient la mort de l'animal qui lui était consacré. Il était d'usage dans une maison, lorsqu'un chat mourait de mort naturelle, que tout habitant se rase les sourcils; quand un chien mourait, on se rasait la tête et le corps entier. On portait dans les maisons sacrées les animaux qui venaient de mourir et on les enterrait à Bubastis. Pour cela, on les embaumait et on les entourait d'étroites bandes de toile de différentes couleurs. A Londres, au British Museum, on peut voir deux momies de quadrupèdes, l'une de chat et l'autre de chacal, parfaitement conservées.

Les momies de chacal sont beaucoup plus rares que celles de chat. Le chacal, personnifiait la lutte du bien contre le mal ou de la lumière contre les ténébres. C'est là, peut-être la raison de cette attribution à une divinité du chat qui détruit tous les ennemis du soleil, les rats, souris, et généralement, les animaux qui vivent dans les trous et fuient la lumière du jour.

L'île Christmas tient son nom du fait que le capitaine Cook découvrit cette île le 25 décembre 1777.

REVUE DE L'ANNEE

Ce qui s'est passé à Saint-Hyacinthe en 1931

Nous croyons que nos lecteurs trouveront intéressante la publication d'un résumé substantiel des nouvelles et faits importants publiés, d'une édition à l'autre, dans les colonnes du CLAIRON au cours de l'année qui se termine. Il nous fait donc plaisir de commencer cette publication avec le présent numéro.

Edition du 2 janvier. — Le chanoine Léon Pratte, supérieur du Séminaire, est décédé à l'Hôpital St-Charles à l'âge de 67 ans.

— M. Roméo Forbes est nommé secrétaire de la municipalité de St-Joseph d'Yamaska en remplacement du notaire Horace St-Germain.

— M. Joseph Bissonnet, registraire du comté de Saint-Hyacinthe, est décédé subitement à l'âge de 73 ans.

— La R. S. St-Amand, de la Maison d'Youville, est décédée à l'âge de 28 ans. — Mme Vve Louis Ledoux, née Marie Cournoyer, est décédée à l'âge de 75 ans.

— M. L. A. Brunelle, N. P., est choisi marguillier de la paroisse Notre-Dame du Rosaire en remplacement de M. L. N. Gervais, sortant de charge. — M. Edouard Frédet, est choisi pour la paroisse du Christ-Roi en remplacement de M. Jos. L'Archevêque, sortant de charge.

Edition du 9 janvier. — MM. J. S. Beaudet, notaire, et Uldéric Hébert, sont nommés registraires conjoints pour le comté de St-Hyacinthe en remplacement de M. Joseph Bissonnet, décédé.

— M. l'abbé J. B. O. Archambault est nommé supérieur du Séminaire de cette ville en remplacement du chanoine Léon Pratte, décédé.

— Les statistiques démographiques pour l'année 1930 sont comme suit: Cathédrale, 138 naissances, 44 mariages et 144 décès; Notre-Dame, 120 naissances, 40 mariages, 80 sépultures; Christ-Roi, 122 naissances, 32 mariages et 69 sépultures; St-Joseph d'Yamaska, 24 naissances, 6 mariages et 11 sépultures.

— La R. S. Marie-Sainte-Eugénie, des SS. de la Présentation de Marie, est décédée à l'âge de 66 ans.

Edition du 16 janvier. — Mlle Rosilda Racicot est décédée à l'âge de 36 ans.

— Les directeurs suivants sont élus pour la Société d'Agriculture du comté de St-Hyacinthe: MM. Louis Lalime, St-Hyacinthe; Charles Messier, Ste-Madeleine; Henri Morin et Lorenzo Hamelin, St-Hyacinthe; Arsène Messier, St-Charles; Joseph Berthiaume, St-Hyacinthe; Wilfrid Beauregard, St-Damase; H. Rodier, St-Barnabé; Omer Nichol, St-Thomas d'Aquin; Osias Poulin, Saint-Hyacinthe le Confesseur; Évangéliste Bousquet, St-Denis; Ernest Sylvestre, St-Joseph; Clodomir Drapeau, LaPrésentation; Roméo Bourgeault, St-Jude; Aldéric Laporte, St-Bernard; L. R. Blanchard et Joseph L'Archevêque, St-Hyacinthe.

— M. Clément Desmarais est réélu par acclamation maire de St-Joseph d'Yamaska. — M. Louis Lavimodière, à Notre-Dame de St-Hyacinthe. — M. Elias Chicoine, à St-Hyacinthe le Confesseur.

Edition du 23 janvier. — M. Théodule St-Jean, ancien marchand de cette ville est décédé à l'âge de 73 ans.

— On fête le R. F. Emeric, directeur de l'Académie Girouard, qui a été décoré d'une médaille "Bien Méritant" décernée par l'Ordre du Mérite Scolaire du département de l'Instruction Publique de Québec.

— Mgr C. P. Choquette, P. D., vice-supérieur du Séminaire, est élu deuxième vice-président de la Société Royale d'Astronomie du Canada.

— La manufacture de chausures A. Arsenault, dans le quartier Cinq, est détruite par un violent incendie.

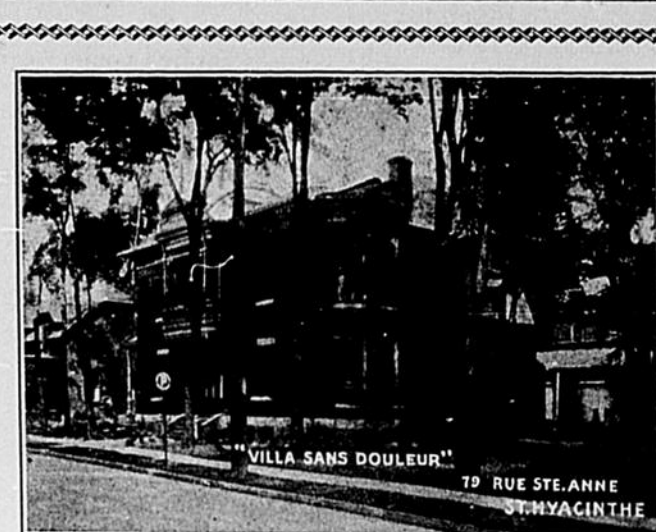
— La R. S. Ste-Croix, des SS. de St-Joseph, est décédée à l'âge de 69 ans.

— Les funérailles de M. Onésime Côté, 83 ans, brûlé à mort au cours de l'incendie qui s'est déclaré dans la résidence où il vivait, ont lieu en la Cathédrale.

— Dans les comtés de St-Hyacinthe et de Rouville il y a eu au cours de l'année 1930, 1010 naissances, 228 mariages et 652 décès.

— On fête M. et Mme Camille Picard à l'occasion de leur quarantième anniversaire de mariage.

Edition du 30 janvier. — La



A tous mes Clients et Amis, je Souhaite un JOYEUX NOEL et une HEUREUSE ANNEE

Que 1932 soit pour tous une année prospère.

Vous remerciant pour votre encouragement passé, je sollicite votre patronage pour l'avenir.

Dr J.-A.-Ernest DAIGLE, dentiste

79, rue Ste-Anne - Téléphone 80 - St-Hyacinthe

JOYEUX NOEL! CONFECTION POUR DAMES

J'ai à vous offrir à très bonnes conditions les belles marchandises du stock de Chs. LEDUC.

C'est une occasion excellente pour vous procurer vos toilettes des fêtes à très bon marché.

Bienvue à Tous!

FLORENCE LUSIGNAN

(Successeur de Chs Leduc)

86 1/2, rue Mondor Saint-Hyacinthe, P. Qué.

Chambre de Commerce de St-Hyacinthe

fait l'élection de ses officiers comme suit: Membres Honoraires, Mre T. A. Fontaine, Hon. T. D. Bouchard et Dr J. L. H. Pagé; Président, J. B. E. Durocher; Vice-Président, E. O. Picard; Trésorier, H. A. L'Abbé; Secrétaire, Hervé Chapdelaine.

— La Conférence St-Vincent de Paul fait l'élection de ses officiers comme suit: Président, J. B. Létourneau; Vice-Président, Cyrien Annotte; Secrétaire, J. H. Laporte; Trésorier, Benoit L'Homme.

— Les officiers et les directeurs du Club de Golf fêtent M. Uldéric Hébert à l'occasion de sa nomination au bureau des enregistrements du Comté.

— M. C.-A. Rousseau, du village de St-Joseph, est nommé percepteur au bureau des Douanes et de l'Accise à Saint-Hyacinthe.

— Les marguilliers de Notre-Dame du Rosaire sont autorisés à emprunter \$40,000, pour réparations à l'église paroissiale et décoration intérieure du temple.

— M. Joseph Fournier est décédé à l'âge de 70 ans.

— L'Union St-Joseph du Canada fait l'élection de ses officiers comme suit: Président, M. P. A. Lormel; Vice-président, Ferrier Phaneuf et Conrad Quintal; Sec.-Receveur, J. Albert Frienière; Trés. Arthur Frienière.

— L'Union St-Joseph de St-Hyacinthe fait l'élection de ses officiers comme suit: Président, M. Mandus Bienvenue; Vice-Présidents MM. Raymond Brodeur et Armand Mongeau; Sec.-Trés. Arthur Charland; Directeurs, MM. Rodolphe Chagnon et Adélard Bélisle.

Edition du 6 février. — M. l'abbé J.-L.-A. Desmarais, du Séminaire de cette ville, est nommé évêque auxiliaire du diocèse de St-Hyacinthe.

— On fonde l'Amicale des anciens élèves de l'Académie Girouard en vue de la célébration du cinquantième anniversaire de l'arrivée des Frères du Sacré-Cœur à cette institution.

— Les élections du Club de Golf se font avec le résultat suivant: Président, Hon. T.-D. Bouchard; Vice-Prés. M. B. X. C. Bailey; Trésorier, M. H.-A. L'Abbé; Secrétaire, M. Ph. Pothier.

— MM. Paul Richer, Victor Hébert, Henri Raymond et Adjour Bourgeois, sont nommés membres de la commission municipale de Chomage.

— Le R. P. D.-A. Turcotte, O. P., ancien curé de Notre-Dame du Rosaire, est nommé visiteur des confréries du Rosaire dans le diocèse de Montréal.

Edition du 13 février. — La Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec tient à Saint-Hyacinthe sa convention annuelle. Plus de 300 éleveurs ont suivi avec intérêt les

diverses séances de ce congrès. — M. Téléphore Berthiaume est décédé à l'âge de 84 ans.

— Les employés de la voirie ont terminé la construction du mur de soutènement le long de la rue Girouard, en face du Précieux-Sang.

Edition du 20 février. — Plusieurs citoyens de notre ville se rendent à Québec pour assister au banquet annuel de l'Orateur de l'Assemblée Législative, l'Hon. T.-D. Bouchard.

— Les directeurs de la Société d'Agriculture du Comté de St-Hyacinthe élisent leurs officiers comme suit: Président, M. Louis Lalime; Vice-Président, M. Charles Messier, de Ste-Madeleine; agronome, M. Lorenzo Hamelin; Secrétaire, M. Adrien Morin.

— L'on fête le vingt-cinquième anniversaire d'enseignement de M. le professeur Joseph Richer.

— L'Hon. T.-D. Bouchard obtient du département de l'Agriculture un octroi de cinq mille dollars pour la tenue de l'exposition régionale de St-Hyacinthe.

Edition du 27 février. — Mgr P. S. Desranleau, P. A., vicaire-général du diocèse, est nommé curé de St-Pierre de Sorel en remplacement du chanoine J. C. Bernard qui prend sa retraite.

— Les recettes brutes du bazar annuel de l'Hôtel-Dieu atteignent le chiffre de \$8,828.25.

— La Succursale Féminine Bernard procède à ses élections annuelles comme suit: Présidente, Mme L.-A. Aimé; Vice-Présidentes, Mlles Anna Desmarais et Simone Ledoux; Secrétaire, Mme A. Servais; Trés. Mlle Hermine Fontaine.

Edition du 6 mars. — M. Charles Beauregard est décédé à l'âge de 81 ans.

Edition du 13 mars. — M. Noël Tarte est décédé à l'âge de 71 ans.

— L'on célèbre, le 15, la fête patronale du R. F. E. Lafrenière, directeur du Cercle Notre-Dame au Patronage.

— M. Napoléon Hébert est décédé à l'âge de 79 ans.

— M. Joseph Jodoin, maire de St-Damase, est élu préfet du Comté de St-Hyacinthe en remplacement de M. Arthur Richard, de LaPrésentation.

— La fête de St-Thomas d'Aquin est dignement célébrée en l'église Notre-Dame du Rosaire.

— Le Cardinal Sincero est nommé par Sa Sainteté Pie XI, protecteur de la Communauté des RR. SS. Grises de St-Hyacinthe.

— Mlle Blanche Chartier est décédée à l'âge de 26 ans.

— Mgr C. P. Choquette, P. D., vice-supérieur du Séminaire, publie l'histoire de Saint-Hyacinthe.

Edition du 20 mars. — M. J.-B.-E. Durocher, de la Maison Lanoix Eng., se forme en société avec M. Ed. Duckett, a-

Cartes d'Affaires

Téléphone 595w
BOUCHARD & FRERE
Peintre Décorateurs
Tous travaux en peinture
Intérieur et Extérieur
Lettre et Décoration
40, Rue Héloïse St-Hyacinthe.

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance, une entière satisfaction.
E. A. GENDRON, 244 Cascades St-Hyacinthe, Qué.

Téléphone Bell 680

LOUIS BERNARD

Entrepreneur Général
MACON, PLATRIER ET BRIQUETEUR
A l'entreprise ou à la journée.
Spécialité: Corniches et Ornaments d'Eglises. Travail au Stucco.
Ouvrage Garanti.
130, rue Laframboise St-Hyacinthe

DR H. GAGNON

Médecin
HEURES DE BUREAU
De 10 hres à Midi
De 2 à 5 hrs P. M.
De 7 à 8 hrs P. M.
95 rue Mondor, Tél. 182
ST-HYACINTHE

Tél.

COLONNES AGRICOLES

LE RETOUR A LA TERRE

Depuis le mois de septembre 1930, soit depuis un peu plus d'un an, le ministère fédéral de l'Immigration et nos deux chemins de fer ont assuré le retour à l'agriculture d'environ 42,800 personnes. Plus exactement de 6,040 familles et de 12,682 Canadiens non mariés.

Nous y voyons le plus clair et le plus net des efforts entrepris par l'administration fédérale et ceux qui lui donnent leur collaboration pour mettre fin aux ravages de la crise économique. Les autres mesures, celles que l'on mettait en avant en 1930, n'ont encore fait que bien peu, ou ne sont pas adaptées du tout, si même elles ont quelque utilité, aux circonstances auxquelles nous avons à faire face.

Ces 42,000 personnes ont échappé aux angoisses dont on a souffert dans les villes. Elles n'ont pas subi l'influence déprimante des conversations de perte de vue sur l'étendue de la crise et sur les menaces plus ou moins sûres qu'elle laisse peser sur nos têtes. Les désespoirs, comme les enthousiasmes, sont toujours plus intenses dans les groupements de population. Il y a tant de rumeurs fausses et d'appréhensions hâtives à la base des

grandes réactions populaires. Nos autorités provinciales ne sont pas restées en arrière dans cette œuvre de colonisation. Nous avons eu, nous aussi, notre retour à la terre. Nous avons eu le rapatriement de milliers de familles vers le sol, qui constitue toujours la meilleure exploitation humaine, qui donne le meilleur rendement matériel et spirituel, n'affaiblit pas les caractères et ne pervertit pas les volontés, ne réduit pas aux extrêmes pénibles qui atteignent périodiquement les ouvriers des villes et les pousse à tous les excès.

Ce retour au sol, on a souhaité partout qu'il soit plus intense. Combien de nos chômeurs sans responsabilité familiale auraient pu en tirer parti ? Combien de nos chômeurs n'auraient pas subi l'effet déprimant des longues journées oisives et des secours distribués par les autorités municipales, provinciales et fédérales ? Combien n'auraient pas contracté à leur insu des habitudes d'insouciance qui les handicaperont pendant plusieurs années ?

Le retour à la terre constituait le moyen le plus approprié de lutte contre la crise économique. Les progrès que l'on a réalisés de ce côté ne doivent pas être abandonnés. Il faut considérer l'agriculture comme le refuge naturel des

LE PAIEMENT AU LAIT ET DE LA CRÈME D'APRÈS LEUR RICHESSE

La loi du paiement du lait et de la crème d'après leur richesse remonte au 19 mars 1921 et son application date de 1924. Cette loi fut adoptée dans le but de rémunérer avec plus d'équité le patron qui apporte à la buanderie un lait riche en gras et possédant par conséquent, pour une même quantité donnée, une plus grande valeur qu'un lait pauvre.

L'application de cette loi est contrôlée du plus près possible par les inspecteurs de la Section de l'Industrie Laitière du ministère de l'Agriculture. L'intention de ce contrôle est de voir à ce que les experts en charge des fabriques donnent entière justice aux quelque 80,000 patrons des buanderies et fromageries distribuées à travers la province de Québec.

Pour prévenir tout relâchement dans la mise en pratique de ces règlements, un avis a été distribué ces jours derniers à tous les inspecteurs par M. Georges Cayer, inspecteur général des buanderies et fromageries. Cet avis se lit comme suit :

Avis important aux patrons de Buanderies et Fromageries

La loi du paiement du lait et de la crème, d'après leur richesse, exige que l'expert, qui prélève les échantillons et en fait l'épreuve au "babcock" garde, pendant au moins huit jours, dans de bonnes conditions, les échantillons composés, après qu'ils ont été éprouvés, afin de permettre à l'inspecteur des buanderies et fromageries d'en faire la vérification.

Cet officier ne peut pas vérifier tous les échantillons, mais il en vérifie un nombre plus ou moins grand, suivant qu'il le juge à propos. Ce travail se fait toujours à des dates et à des heures où l'inspecteur n'est pas attendu.

Une copie de cette vérification est laissée à la fabrique pour y être affichée, afin que vous soyez en état de vous rendre compte si l'expert en charge de la fabrique vous donne justice. En plus de cela, l'inspecteur inscrit dans un cahier spécial, qui est affiché dans la fabrique, toutes les notes et observations qu'il fait à chaque visite.

En demandant à voir le rapport de la vérification des épreuves et les notes inscrites dans ce livre, vous aurez la satisfaction de savoir si tout se fait régulièrement. Cela aidera beaucoup à rendre le travail de l'inspecteur plus efficace.

Georges CAYER
Chef de la Section de l'Industrie Laitière.

ENGRAIS POUR LES TABACS

La valeur du fumier de ferme

Le fumier de ferme contient tous les éléments exigés par les plantes, aussi bien les trois éléments principaux (azote, phosphore et potasse) que les éléments plus rares. Il peut donc combler des besoins que l'on s'expose à négliger en préparant un engrais chimique concentré. Il est généralement admis cependant que le fumier employé seul ne donne pas les meilleurs résultats. Lorsqu'il est employé en supplément, on peut réduire la quantité de principes fertilisants fournis par les engrais chimiques, mais pas livre pour livre, parce qu'une livre d'azote dans le fumier n'a pas autant d'efficacité pendant l'année de son application qu'une livre d'azote sous forme d'engrais chimique. La question de savoir jusqu'à quelle réduction peut être portée dépend du type de sol et doit être réglée par chaque planteur. Nous savons cependant qu'en règle générale pendant la première saison, les plantes ne tirent guère plus de cinquante pour cent des éléments fournis par le fumier. Quoiqu'il en soit il ne serait assurément pas économique de tenir aucun compte des éléments de fertilité que renferme le fumier.

Les résultats obtenus en ces dernières années à la station expérimentale fédérale de Harrow montrent que le fumier, employé comme supplément aux engrais chimiques, a amélioré le rendement moyen et la qualité des tabacs Burleys. Les avantages immédiats tirés du fumier employé de cette façon sont réglés quelque peu par la saison parce qu'en une année humide la récolte s'assimile une plus grande partie des éléments fertilisants qu'en une année sèche.

Outre les principes fertilisants que le fumier apporte, il fournit également la matière organique, qui est essentielle à la fertilité du sol. Mais s'il fallait acheter le fumier aux prix actuels, au cas où il ne serait pas produit sur la ferme, on peut se demander si les engrais verts ne fourniraient pas la matière organique nécessaire plus économiquement.

H. F. Murvin, Régisseur,
Station expérimentale fédérale,
Harrow, Ontario.

MELCHERS
FINEST
CANADIAN
GENEVA
CROIX D'OR

Au temps des Fêtes...

Comme leurs pères, les Canadiens aiment à trinquer joyeusement au Réveillon de Noël et aux réunions du Jour de l'An. Pour ces grandes circonstances, ils choisissent toujours le Gin Canadien Croix d'Or qui possède l'arôme, la saveur et la pureté exceptionnelle d'un gin supérieur.

Gin Canadien Melchers Croix d'or

Fabrique à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

10 onces - \$1.10
26 onces \$2.55 - 40 onces \$3.65

Melchers Distilleries Limited - Montréal

A Tous ses Clients Au Public en général

La Pharmacie Moderne du Dr J. E. A. Collette

114 St-Antoine, Tel. 348, St-Hyacinthe

"ou règne en ce moment le véritable esprit des fêtes"

Offre ses meilleurs vœux de **Joyeux Noël** de **Bonne Heureuse Année** en même temps qu'un assortiment complet **D'articles pour Cadeaux** à des prix pour convenir à toutes les bourses

Nécessaires de toilette, nécessaires à manucure, coffrets de parfum, poudres compactes, lotions nécessaires à barbe, coffrets de cigares, coffrets de cigarettes, etc. etc.

Les Bonbonnières NEILSON sont 40% meilleur marché que l'an dernier.

LA SITUATION DU MARCHÉ DU FOIN

Le marché du foin accuse, à l'heure actuelle, une offre surabondante de fourrages de toutes catégories. En peu de temps, les prix ont baissé de \$5 à \$10 la tonne et il est à redouter qu'ils ne baissent encore davantage si l'on ne parvient pas à ouvrir de nouveaux débouchés étrangers ou, pour le moins à harmoniser la production de cette récolte avec les besoins domestiques.

Présentement, les provinces de l'Est ne disposent pas d'un marché intérieur suffisant pour écouler leur production dans le pays mais elles sont contraintes d'exporter. Le sort et l'avenir du surplus de cette récolte sont sous l'entière dépendance des marchés américains et européens et de leurs conjonctures. C'est donc dire que notre marché du foin comporte de grands risques.

La tendance toujours croissante sur les marchés étrangers nommés ci-haut de prohiber ou de réglementer, excepté en cas de disette, les importations et les ventes de produits fourragers d'origine étrangère a eu pour conséquence de peser considérablement sur notre marché d'exportation et de compromettre l'écoulement de nos meilleurs foin disponibles.

Les droits d'entrée aux États-Unis sur le foin canadien sont de \$5. la tonne. Cette taxe américaine représente, à elle seule, presque le prix actuel de la paille offerte aux cultivateurs pour leur foin pressé de qualité No. 2 et No. 3.

On peut dire également que, bien qu'il y ait rareté de foin sur les marchés de la Grande Bretagne, il ne faut pas espérer présentement aucun débouché de ce côté. Les taux de transport de d'assurance ajoutés aux frais de courtage calculés à la présente valeur de la livre sterling, pour du foin pressé de première qualité, représentent un montant qui ne laisse guère de marge avec les prix actuellement en cours sur les marchés anglais. Les frais

PONTE DES VOLAILLES

Les entrées au contrôle de la ponte sont égales à celles de l'année dernière à la même époque, et tout fait prévoir qu'il y aura une augmentation considérable pendant les deux mois qui restent encore, déclare M. R. W. Zavitz, Surveillant du Contrôle à Ottawa. Le dernier jour pour la réception des entrées est le 30 novembre, mais comme les relevés de ponte ne peuvent commencer qu'un mois après la réception des entrées à Ottawa, les cultivateurs et les aviculteurs qui veulent profiter entièrement de l'année de contrôle devraient remettre leur entrée au surveillant le 31 octobre, au plus tard.

Tous ceux qui ont le temps et les qualités voulues pour entreprendre l'élevage des volailles trouveront que le contrôle de la ponte est un des meilleurs moyens d'établir cet élevage sur une saine base. Les notes sont simples et pratiques, et comme elles sont sujettes à la surveillance du Ministère fédéral de l'Agriculture, elles sont acceptées pour la délivrance de certificats aux poules qui pondent le nombre minimum voulu d'œufs pour se qualifier. En outre, les visites des inspecteurs à intervalles réguliers permettent à l'éleveur de se renseigner et de mieux conduire ses opérations, ce qui lui vaut bien des fois le coût de l'entrée qui est nominal.

de livraison, en Angleterre, payés, il resterait une balance moyenne d'environ \$4 la tonne à être divisés entre les commerçants et les producteurs canadiens.

La demande domestique, depuis quelques années, a diminué graduellement devant l'invasion du camion-automobile et du tracteur. Les chevaux ne sont plus employés dans les divers travaux où ils étaient naguère indispensables. Également, le transport moderne alimente les cours à bestiaux des grandes villes avec tant de régularité qu'il n'est plus nécessaire aux commerçants de viande de boucherie en gros possédant des entrepôts frigorifiques, de garder de fortes réserves vivantes et de les nourrir deux à trois semaines avant l'abattage.

L'abondante offre de foin de toutes catégories de la dernière récolte que l'on observe à l'heure actuelle est un fait naturel et caractéristique à cette saison. Seulement, vu le manque de débouchés étrangers il importe de recommander instamment aux producteurs, pour améliorer les conditions d'écoulement domestique, de faire preuve d'une plus grande réserve dans l'offre des foin de qualité médiocre. Dans tous les centres, c'est pour le foin de première qualité que le marché manifeste le plus d'intérêt. Les prix de ces fourrages n'ont fléchi que dans une faible mesure et parviendraient probablement à se maintenir si l'offre était plus régulière qu'elle ne l'est actuellement. Les cultivateurs n'ont aucun intérêt à réaliser ici et là quelques prix extrêmes et à voir de ce fait les cours subir de fortes fluctuations.

Pour le présent, le premier pas à accomplir en vue de créer des conditions de prix et d'écoulement plus stables sur le marché du foin consiste dans l'organisation coopérative rurale et dans l'adaptation de l'offre à la demande domestique. Et l'an prochain, si possible, chaque producteur devrait, dans son propre intérêt, contribuer le plus possible aux efforts qui seront sans doute tentés pour assurer la régularité de la production.

L. P. Cliche,
Service des marchés et des engrais chimiques.

CHOIX ET SOIN DE L'ÉTALON

Le choix d'un bon étalon est essentiel au maintien et à l'amélioration de la qualité chez les chevaux; quels que soient les chevaux qu'on élève, qu'ils soient métis ou de race pure. Rien n'est plus important que la qualité de l'étalon employé et les

JOYEUX NOEL

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

Nous remercions tous nos clients et amis pour leur encouragement durant l'année écoulée.

Nous sollicitons votre patronage pour l'année nouvelle en vous assurant la plus entière satisfaction.

A. Blondin Limitée

115 Cascades, Téléphone 88, ST-HYACINTHE

soins qu'on lui donne. On oublie trop souvent que l'étalon est le père de tous les poulains du haras et que, par conséquent, son influence est multipliée bien des fois plus vite que celle d'un jument quelconque. Lorsqu'il y a une pauvre jument, dans le haras, on a un pauvre poulain. Lorsque l'étalon est pauvre, tous les poulains peuvent être pauvres.

Les points que l'on doit prendre en considération en choisissant l'étalon sont la pureté de la race, les caractères de la race, la taille, la qualité, la masculinité, la vigueur et la constitution, qui doit être robuste. Le pedigree ou la généalogie a la même importance que l'individualité de l'animal. Tous les ascendants de l'étalon doivent posséder un haut type de conformation, d'individualité et de qualité.

Après un bon choix la bonne alimentation et les bons soins sont les considérations les plus importantes. Il faut que l'étalon soit tenu en bon état, qu'il ne soit jamais trop gras mais toujours en bonne santé et vigoureux. Il faut veiller à ce qu'il ne devienne jamais excessi-

LE CLAIRON
Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No. 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT
A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis par année \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00

5 Cts le Numéro

En vente chez MM. Lucien Boivin, 106 rue Mondor et H. Barré, 231, rue Cascades, marchands de journaux.

GRATIS

Donné gratis avec le **THE ou CAFE MIKADO**

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi-prix de détail :

- 1 tasse et une soucoupe,
- 1 assiette à soupe,
- 1 assiette à déjeuner,
- 8 tasses.

Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.

GLOBE TEA Co. et Café - MONTREAL

Clairvoyante. Cartomancienne.

Le Présent... L'Avenir... vous seront dévoilés par Mademoiselle Jeanne, qui possède de plusieurs années d'études dans les sciences de la cartomancie. Ses révélations vous surprendront, et seront pour vous un guide précieux. Lit dans les cartes comme dans un livre. Coupez le paquet de cartes trois fois, dites nous quelles cartes vous avez retirées, et envoyez 50 cents en bon de poste. Correspondance confidentielle. Pourquoi retarder. Ecrivez dès aujourd'hui.

Adressez :
Mademoiselle JEANNE
Casier Postal 1100
Beauce-Jonction, Qué.

TAUX REDUITS en FIN DE SEMAINE

Pour tous endroits au Canada

Aller-retour au prix du passage régulier plus un quart.

En vigueur jusqu'à la fin de février 1932.

Billets valables pour l'aller, du vendredi midi au dimanche midi; pour le retour, le départ doit avoir lieu avant minuit, le lundi (heure soire).

Renseignements de tout agent de billets

PACIFIQUE CANADIEN

BILLETS SPECIAUX POUR LE JOUR DE L'AN

Aller et retour pour le prix d'un billet simple, plus un quart

Départ les 30 et 31 décembre et le 1er janvier. Retour jusqu'au 4 janvier 1932 inclusivement.

Billets réduits pour plusieurs points des Etats-Unis

Demandez à tout agent du Canadien National de vous renseigner sur les taux et la durée des voyages.

M-2108-N

CANADIEN NATIONAL

station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta, l'étalon Clydesdale a la jouissance d'un champ de trois acres ou d'un enclos pendant le jour, sauf pendant les grandes tempêtes et les grands froids; le soir il a un box-stall spacieux, sec, dans une écurie bien ventilée et modérément chaude.

ÉTABLIE en 1910 TÉLÉPHONE 401

MAISON J. D. DESROSIERS

141-143 Cascades ST-HYACINTHE

Madame et Monsieur,

Vous ne sauriez croire combien j'ai apprécié le bienveillant patronage que vous m'avez accordé dans le passé.

Vous pouvez être assurés que c'était mon désir de vous donner la plus entière satisfaction dans le cours de l'année qui s'achève.

Y aurait-il eu de la part de mon personnel quelque chose qui ne vous a pas plu ? Veuillez croire que je verrai à y mettre ordre si vous voulez bien m'en avertir.

Il me ferait plaisir de recevoir de votre part toutes les suggestions et les critiques mêmes que vous jugerez utiles de me faire. Je vous prie de croire que je les accepterai avec reconnaissance, car je tiens à me mettre entièrement au service de la clientèle qui veut bien m'honorer de sa confiance.

Puis-je compter sur la continuation de votre bienveillant patronage... ? Me ferez-vous le plaisir de recommander ma Maison à vos amis et connaissances ?

En attendant ce plaisir de vous servir, je vous prie d'agréer, Monsieur et Madame, mes meilleurs souhaits pour un JOYEUX NOËL et puisse l'année nouvelle apporter dans votre foyer, la JOIE, la SANTÉ, le BONHEUR et la PROSPERITE.

Bien à vous,
J. D. Desrosiers.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE REVEILLON LES ANNALES

L'usage de se réunir la nuit de Noël et de faire ripaille date de fort bien loin. D'abord on s'était borné à une légère collation au retour de la messe de minuit; insensiblement, la collation se prolongea en face de la buche de Noël; on y invita des amis et le réveillon devint un festin. Cependant, pour lui donner un semblant de sanctification, les portes, aussi bien des palais que des maisons bourgeoises des châteaux que des chaumières, restaient ouvertes et hospitalières aux indigents cordialement restaurés des reliefs.

A cette époque moyenâgeuse, le menu des réveillons de cuisine relevée était de paons et de cygnes rôtis, comme pièces de résistance et, au dessert, de poulpains, des crêpes, de confitures sèches avec des oublies.

De nos jours, le réveillon populaire est constitué de charcuteries variées: boudins, andouilles et parfois apparaît l'oie aux marrons et généralement, à la ville, on s'ouvre l'appétit par quelques douzaines d'huîtres.

Dans les milieux plus raffinés, le boudin de Noël figure sous les formes les plus succulentes, mais avec accompagnements variés, du chapon ou de la poularde ou de la dinde ou du perdreau truffé et de foie gras savoureux le tout arrosé de vieux vins et de champagne.

En Allamagne, c'est l'oie qui domine ou à défaut et même à la fois la choucroute garnie de jambon de Mayence et de saucisses de Francfort, avec la bière comme boisson. En Angleterre, c'est la dinde rôtie et les viandes rouges — le roastbeef national — sans oublier le plum-pudding monstre arrosés d'ale et de porter. En Italie, autant de goûts que de provinces: à Naples, où l'on dédaigne la viande, le plat traditionnel du réveillon est la grosse anguille pêchée dans les lagunes de Tomachio.

Le numéro de Noël des Annales, mis en vente le 1er décembre, est une réussite. Abondamment illustré, avec quatre pages en couleurs par surcroît, il réunit une collaboration éblouissante. On y trouve, d'abord, le début du nouveau roman de Henri Béraud: Les Lurons de Sabolas, œuvre étonnante de relief, dont on parlera beaucoup; ensuite, un magnifique morceau dédié à l'énergie française: Ceux qui osent, par Edouard Henriot; de pénétrantes réflexions d'André Maurois sur la crise actuelle; un reportage d'actualité de Jean Prévost sur les chômeurs anglais; un dialogue étincelant de Jacques Natanson: La Trentaine; une nouvelle inédite de Catherine Mansfield: Prise de Voile. Enfin, un ouvrage d'un intérêt unique Les Secrets de la Censure française pendant la guerre, par Marcel Berger et Paul Allard, documents extraordinaires qui sont mis pour la première fois sous les yeux du lecteur. Ce numéro, en vente partout au prix de 4 francs, sera rapidement épuisé. Hâtez-vous de le réclamer à votre libraire habituel.

La fête si touchante de Noël a le privilège de ramener, chaque année, au sein de la morne et triste saison de l'hiver, comme un renouveau de fraîcheur et de vie joyeuse. Mais aussi quel auguste souvenir ne nous remet-elle pas en mémoire? Un Dieu descendu du ciel pour sauver sa créature coupable; un Dieu qui, dans sa miséricorde bonté, a paru sous la figure si délicate d'un beau petit enfant!

LA NUIT DE NOEL

Voilà pourquoi, en cette bienheureuse nuit de Noël, les majestueuses sonneries des cathédrales, comme les gais carillons de l'humble église du village, retentissent dans les airs, au milieu des ténèbres et du silence, et semblent redire à tous les paroles de l'Ange, il y a mille huit cent quatre-vingt-dix-huit ans, aux bergers de Bethléem: Un Sauveur vous est né!

Un Sauveur nous est né! chante l'Eglise aussi en cette même nuit, dans ses prières liturgiques, sous les voûtes des sanctuaires brillamment illuminés et embaumés des parfums de l'encens. Parvulus natus est nobis: c'est l'Enfant-Dieu, c'est Noël!

Un Sauveur vous est né! répètent encore les Anges en leur mélodieux concert de cet heureux anniversaire, comme autrefois sur le berceau de Jésus, leur divin Roi. S'ils ne descendent pas mystérieusement des nuages, pendant la nuit de Noël; s'ils ne s'approchent point des cheminées, dont les tuyaux se hérissent dans les airs, pour y faire tomber une myriade d'étoiles, de joujoux de toute forme et de toute grandeur, comme je le croyais étant tout petit enfant, du moins ils chantent avec nous, avec l'Eglise, ce cantique d'allégresse: Gloria in excelsis... Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et, sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté!

Noël est la grande fête de la famille chrétienne. Durant cette nuit bénie, il y a tout un air de fête autour du foyer et auprès de la table, il y a joie sur tous les fronts, épanouissement dans tous les cœurs. Le petit enfant se réjouit, parce que Noël est la fête de l'enfance; il s'endort en sa berceuse, lui ange de la terre, du sommeil de l'innocence, et sa jeune imagination lui procure des rêves dorés d'où sortent les cadeaux angéliques ou du petit Jésus, toutes belles choses qui l'attendent à son réveil. La mère se réjouit, parce que Noël donne un frère à son nouveau-né; le rude travailleur se réjouit, parce que Noël lui prépare un modèle et un consolateur dans le Jésus de l'atelier; le vieillard se réjouit, parce que Noël lui promet pardon et délivrance.

Voyez le foyer chrétien la nuit de Noël: il y a des pétilllements, des ardeurs inaccoutumées, qui éclairent et réchauffent les coins les plus obscurs de l'appartement. La buche de Noël trône et se consume lentement dans l'âtre noirci par la fumée. Autour est rangée la famille: l'aïeul ou le père occupe la place d'honneur; il raconte aux enfants, dans un langage simple et naïf, les merveilles de la crèche de Bethléem, et d'étoiles miraculeuses, et les cantiques des Anges, et la foi des bergers, et le ravissement extatique de Marie en présence de son Fils nouveau-né.

Dans ces pieux entretiens, les heures s'écoulent rapides, jusqu'à ce que la voix retentissante des cloches vienne les interrompre et convoquer les fidèles dans la maison de Dieu splendidement éclairée, et autour de l'autel richement orné. Là on prie, on s'instruit, on s'édifie. Les plus nombreux se sont préparés à recevoir dans leur cœur Celui qui, pour nous, naquit dans une étable!

Quand on sort de l'église, on a le cœur content, la conscience tranquille, l'âme embaumée des doux parfums de la piété chrétienne. De retour au foyer domestique, on prend place au petit festin que nos pères ont nommé "réveillon de Noël", et où règnent la joie et l'innocence.

Noël est bien vraiment la fête de la famille chrétienne. Aussi qui n'a entendu, pendant la nuit de Noël, chanter dans nos campagnes:

O nuit charmante,
Quelle est ta douceur!
Nuit aimable et brillante,
Tu ravis mon cœur.

SURPLUS ET DEFICITS

Le "Calgary Herald" admire notre position financière: "Le budget de la province de Québec porte à \$776,775 le surplus des recouvrements ordinaires sur les dépenses pendant l'année passée. Le surplus probable prochain est de \$187,290. Cette nouvelle mérite d'être placée dans un recueil de faits remarquables. Des nouvelles de cette nature seront rares pendant les six mois que nous avons devant nous".

Le "New-York Times" attire l'attention de ses lecteurs sur les économies considérables que veut pratiquer le gouvernement ontarien pendant l'année 1932. Le procureur général a annoncé dernièrement

que l'administration d'Ontario réduira de \$5,000,000, soit de 8 pour cent, les dépenses moyennes des dernières années. Il a demandé en même temps aux municipalités de se joindre à cet effort d'épuration des finances et de donner partout l'exemple de l'économie.

Le gouvernement américain a l'intention de procéder à une hausse énergique des impôts pour combler les déficits monstres de l'exercice courant et de ceux des années suivantes. Le Trésor américain devra recevoir des milliards. Et comme l'on est à la veille de l'élection présidentielle, de fortes oppositions se font sentir au Congrès. On ne veut pas encourir d'impopularité en alourdissant le fardeau des impôts, quelques mois avant le scrutin.

C'est pas un mince sujet de consolation pour la province de constater qu'elle est à l'abri, dans une mesure notable, de ces inquiétudes et de ces charges exorbitantes. Notre administration n'est pas réduite au désarroi. C'est un puissant élément de confiance pour la population. Et c'est bien ce dont nous avons le plus besoin pour empêcher la débâcle générale de nous réserver le sort d'autres pays. Avec cette confiance, nous serons en meilleure disposition pour profiter d'un retour des conditions antérieures, dès qu'elles se manifesteront. Notre administration aura le double mérite de nous avoir évité une aggravation des difficultés incontrôlables et de nous avoir préparés à l'utilisation des premiers symptômes de recouvrement. C'est son devoir naturel. Mais il ne nous est pas toujours donné de voir les devoirs les plus élémentaires remplis par ceux qui y sont soumis. Les difficultés des provinces et des nations voisines et les louanges que les étrangers nous décernent nous invitent à mettre bien en lumière les mérites de notre province.

QUELLE EST L'ORIGINE DE L'ARBRE DE NOEL

Les premiers peuples eurent les arbres en grande vénération, et les forêts, ces temples primitifs, leur parurent le séjour favori des divinités. Et l'on en vint à attribuer à chacune d'elles une prédilection pour tel ou tel arbre. C'est ainsi qu'on consacra le chêne à Jupiter et à Cybèle; le pin maritime à Bacchus et à Pan; l'olivier à Minerve; le laurier à Apollon; le myrte à Vénus; le frêne à Mars; le peuplier à Hercule; le cèdre aux Euménides; le palmier aux Muses, etc...

Plus près de nous, et chez les Gaulois, on sait que les druides vénéraient particulièrement le chêne, et surtout le gui, plante parasitaire de cet arbre, qu'ils recueillaient avec un cérémonial particulier. Cette cérémonie s'appelait "Gui l'An neuf".

Le christianisme, en substituant aux superstitions du paganisme, une religion purement morale, enleva aux arbres toute signification religieuse; mais les peuples modernes continuèrent à les considérer comme des emblèmes.

L'arbre de Noël nous est resté comme l'emblème de la saison printanière. Il est vrai qu'au 25 décembre, le printemps est loin encore; mais l'homme prend facilement l'espérance pour la réalité.

La fête de Noël se célèbre principalement chez les peuples du Nord d'origine scandinave et germanique qui aspirent le plus vivement au retour de la belle saison. Et c'est en Norvège surtout qu'il faut observer dans ses détails la joyeuse cérémonie représentée par l'arbre de Jule.

Ce nom se trouve chez tous les peuples septentrionaux: les Irlandais, les Danois, les Suédois disent Jul, Jule, Jol; les Anglais, Joule, Jeole, Yule, Yu; les Anglo-Saxons, Jehal, Geol, Gehuil; les Finnois et les Esthoniens, Joulon, Joulou; les Celtes, Geyll, Gevell; les Lapons, Jools.

Or, Yule est tout simplement le symbole du solstice d'hiver et l'arbre, la branche, l'arbuste qui le représentent, figurent la renaissance d'une année pleine de promesses.

Les fêtes de Yule remontent à une époque antéhistorique. On les trouve en Scandinavie longtemps avant l'introduction du christianisme. Le roi Olof les proscrivit comme des vestiges impies du paganisme. Plus tard, et sous la domination des lors incontestée du christianisme, elles furent rétablies. Leur coincidence avec les fêtes de Noël, si chères à tout le nord de l'Europe, les préserve desor-

mais de la persécution. On crut les célébrer en l'honneur du Christ, bien que leur nom d'Yule, ou Jule, qu'elles ont conservé, dérivât de Jolner, un des surnoms d'Odin, le dieu suprême dans la mythologie scandinave.

Le perfectionnement remarquable qui ont été accomplis pour rendre le moteur du Chevrolet 1932 plus puissant, plus doux et plus silencieux n'ont pas été achevés en changeant ce moteur complètement d'un bout à l'autre, mais en perfectionnant plutôt le fameux moteur Chevrolet lui-même qui a donné jusqu'ici si grande satisfaction à tous. Le nouveau moteur développe une augmentation de 20 pour cent dans le pouvoir, bien qu'aucun changement n'ait été fait dans le diamètre des cylindres ou dans la longueur de la course des pistons. Ce pouvoir a été augmenté sur l'échelle entière des vitesses, jusqu'à un maximum de 60 chevaux-vapeur qui peut être développé à 3000 révolutions à la minute. Cette augmentation a été obtenue avec une carburation par tirage de haut en bas, par un contrôle perfectionné de la chaleur du conduit d'aspiration, en augmentant la moyenne de compression, en avançant l'action des soupapes en augmentant la tension et en améliorant les ressorts des soupapes. De plus, la "vitesse de course" (cruising speed) — c'est là une expression employée dans les annonces de Chevrolet cette année — est plus grande. La vitesse de course veut dire cette allure constante à laquelle un auto peut couvrir tant de milles durant un long voyage. La phase suivante est lorsque vous "ouvrez la gazoline" et atteignez le maximum à 65 ou 70 milles à l'heure.

LE CHEVROLET

Le jeune aspirant s'approche et fixe les yeux de la danseuse, ces yeux déjà connus et jamais oubliés. Elle s'arrête, charmée à son tour, et, fixant les yeux de l'homme qui lui fut destiné de toute éternité, elle tourne sur elle-même sans volonté cette fois. Le jeune aspirant la reçoit dans ses bras, ému de tout son amour partagé, car en s'évanouissant, Madeleine a murmuré: Joël!

Le maharajah, à qui fut contée l'histoire de Madeleine, lui offrit comme cadeau de fiançailles le plus beau des colliers contenus dans ses coffres. Madeleine, en trouvant l'amour, avait enfin réalisé le plus beau rêve.

Elle revint confiante, comme autrefois, en son grand ami Joël, heureux aussi de la retrouver si belle et si digne de son amour. Le ciel gris de son Armor lui parut plus éblouissant que les cieux d'Orient, car il était illuminé par les yeux bleus, profonds et changeants de son Joël.

Les parents, un peu vieillards par de longues années de séparation douloureuse, retrouvèrent vite leur sérénité. Seule la bonne grand-mère manquait à l'appel.

Et ce fut une nuit de Noël que furent célébrées les fiançailles de Madeleine et de Joël les arbres avaient, par souci du décor, revêtu de beaux manteaux de neige et l'Océan chantait sa magnifique chanson pour que Madeleine ne put rien regretter des Indes magiques.

AVENA

REVE D'ENFANT

Suite de la page 2

Le maharajah fut ébloui, mais son fils devint éperdument amoureux; si éperdument qu'il en perdit le boire et le manger. Il rechercha Madeleine, désirant la voir sans en être vu, il lui fit aussi offrir des présents, pierres précieuses aux reflets de soleil. Vint le jour où le prince lui déclara sa flamme; il était d'une grande beauté; Madeleine y était sensible, mais quand il la regardait,

LE SAC DE GRAIN DEVIENT UN CHAMP DE BLE... C'EST A CAUSE DES "ENZYMES"



Bière
Dow
Old Stock

SES "ENZYMES" FAVORISENT LA SANTE

Le corps humain ne saurait se développer et se garder en bonne santé sans l'aide des ENZYMES.

Grâce au procédé de brassage Dow, les ENZYMES qu'il y a dans le malt d'orge (qui constitue la base même du moût de la Bière Dow Old Stock) réagissent complètement et permettent aux précieuses propriétés nutritives de l'orge de passer dans la bière.

La BIERE DOW OLD STOCK vous assure donc cette source supplémentaire de propriétés nutritives et fortifiantes, tout en étant un breuvage moelleux et rafraîchissant. Essayez-la aujourd'hui... vous n'y perdrez rien!

On constate que le lait en bouteille laissé au soleil possède une saveur spéciale. Même 10 minutes produisent un effet appréciable. — Extrait de la "GAZETTE" de Montréal.

Le soleil peut aussi changer la saveur de la bière, tout comme il change celle du lait. C'est pourquoi la Bière Dow Old Stock est toujours mise dans une bouteille verte.

Les enzymes sont des ferments solubles essentiels, présents dans les sucs digestifs et dans certains aliments, dont ils transforment les éléments nutritifs de façon à les rendre assimilables. Sans leur concours, la plupart des êtres vivants ne pourraient trouver leur subsistance dans la nourriture. Leur action fait partie du processus de vie de la nature, qui rend possible la respiration, assure la croissance et entretient les forces.



A tous mes clients et amis
je souhaite un JOYEUX NOEL
et une BONNE et HEUREUSE ANNEE

Alphose Grégoire

Vendeur choisi des Pneus Goodyear
Vente et Service

Réparations des semelles de bottes en caoutchouc

118 rue Concorde, Téléphone 392
St-Hyacinthe

SOUHAITS

Nous transmettons les compliments d'usage à tous nos clients et leur offrons nos bons souhaits à l'occasion du nouvel an. Puissent vos vacances être joyeuses et l'année qui va commencer, être une nouvelle ère de prospérité et de bien-être pour vous.

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



Le Restaurant Bijou souhaite à tous ses clients et amis ses meilleurs vœux de Noël et du Nouvel An

Nous vous offrons les meilleures marques de Cigares et Cigarettes dans de superbes boîtes, appropriées pour le temps des Fêtes, à des prix très raisonnables.

Les Chocolats et Bonbonnières vendus au Restaurant Bijou sont de toute première qualité. Garantis frais.

Notre assortiment de chocolats MOIR'S est au complet.

Un article qui sera apprécié comme cadeau est certainement UN SET DE LA FAMEUSE PARFUMERIE "YARDLEY". Nous pouvons vous offrir ces articles à des prix spéciaux.

Pour un REPAS DES FÊTES ne manquez pas de nous rendre visite.

Restaurant Bijou

GEORGE FOURIEZOS, Prop.

147a CASCADES, Tél. 456 ST-HYACINTHE

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année

PHARMACIE J. H. E. BRODEUR
TEL. 156

Rémèdes brevetés — Bandes herniaires — Rémèdes de famille Prescriptions remplies avec le plus grand soin.

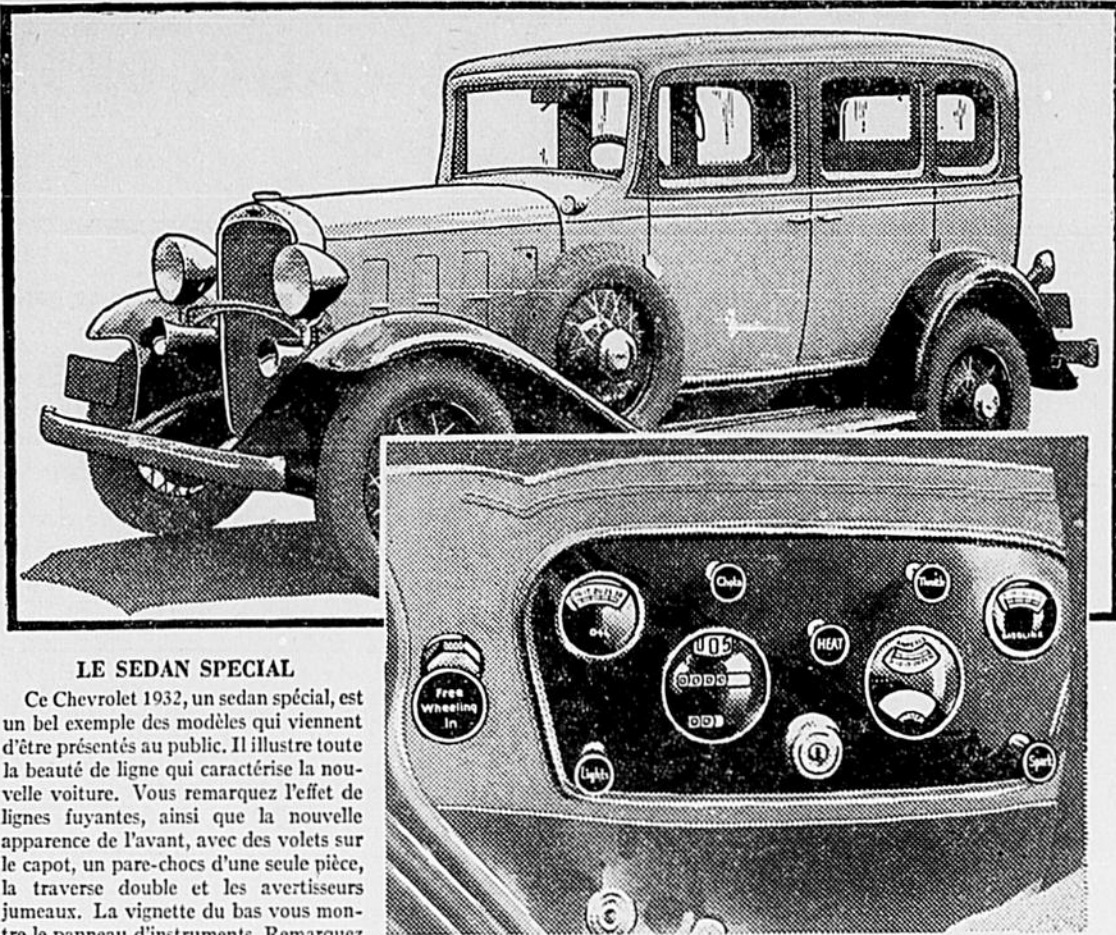
KODAKS ET ARTICLES DE PHOTOGRAPHIE POUR AMATEURS.

Seul dépositaire du lait de beauté ANNETTA et des produits MARIO et REXALL.

PARFUMS: — ROGER & GALLET — PIVERT — RIGAUD — COTY — Houbigand.

Chocolats: WILLARD, NEILSON, LIGGETTS

Le Chevrolet 1932 Présente de Nombreux Perfectionnements



LE SEDAN SPECIAL

Ce Chevrolet 1932, un sedan spécial, est un bel exemple des modèles qui viennent d'être présentés au public. Il illustre toute la beauté de ligne qui caractérise la nouvelle voiture. Vous remarquerez l'effet de lignes fuyantes, ainsi que la nouvelle apparence de l'avant, avec des volets sur le capot, un pare-chocs d'une seule pièce, la traverse double et les avertisseurs jumelés. La vignette du bas vous montre le panneau d'instruments. Remarquez le bouton de contrôle du roulement libre. On annonce que la puissance du moteur Chevrolet a été augmentée de 20% et qu'il y a de nombreux perfectionnements mécaniques, dont le principal est la combinaison du changement de vitesses syn-

cro-mesh avec le roulement libre. C'est la première fois que ces choses font partie de l'équipement régulier d'un auto.

LE METIER D'ECHANSON

On a d'abord distingué deux sortes de charges, celle de bouteiller, et celle d'échanson. Les titulaires de ces fonctions avaient leurs attributions respectives: ils signaient les chartes royales, et tenaient rang parmi les grands officiers de la couronne. Le bouteiller avait la surintendance des boissons de la cour, et sa juridiction s'étendait sur tous les cabarriers de la capitale. L'échanson devait acheter le vin, et pourvoir à la distribution intérieure, suivant un compte de 1285, qui prouve qu'il y avait alors quatre échantons: un pour le roi, à quatre sous quatre deniers de gages par jour, et trois pour le commun, à trois sous trois deniers, outre leurs droits.

En 1067, la charte de la dédicace de l'église St-Martin-des-Champs fut souscrite par l'échanson Adam. Philippe-Auguste fit don d'une halle, située dans la Cité, à Arquaïre, son échanson, en 1216. Sous le roi Philippe le Long, le nombre des échantons était de sept. Il atteint même le chiffre de 13; le principal prenait le titre d'échanson du roi, de maître, ou de premier-échanton. En 1515, alors que cette charge était en décadence, le titre de grand-échanton fut adopté d'une manière exclusive. Celui qui le portait ne remplissait plus guère ses fonctions qu'aux grandes solennités, aux mariages, aux sacres, et aux fêtes extraordinaires; aussi ne touchait-il plus, au XVIIe siècle, que 600 francs d'appointements annuels.

INDUSTRIE DES ANIMAUX

Les animaux sont-ils réellement capables d'industrie? Oui, répond-on, puisque l'homme le plus intelligent et le plus capable ne parviendrait jamais à contrefaire certaines de leurs oeuvres.

Sous le rapport de leur plus ou moins grand aptitude à exécuter certaines oeuvres, on peut classer les animaux dans l'ordre que voici, d'après Teysnière, en commençant par les plus maladroits qui sont les poissons, les animaux domestiques, tels que le boeuf, le cheval, le mouton, la poulle; ces êtres, en effet, ne savent pas se construire un abri, encore moins amasser des provisions pour les temps rigoureux de l'hiver. Parmi les quadrupèdes qui vivent à l'état sauvage, il en est fort peu qui donnent des preuves de quelque adresse pour se construire des retraites qui les mettent à couvert contre les intempéries. Le renard, le lapin, le castor, surtout, font exception. L'éléphant, l'ours, le lion, le tigre, le loup, vivent à l'aventure et en plein air, etc. Comme industriels, les oi-

COMMENT LES "NOIRS" CONSIDERAIENT LES "BLANCS"

Nous trouvons, dans Burckhardt, le passage suivant, où il parle de la répugnance que la peau blanche inspirait au peuple noir: "Les peuples noirs sont persuadés que la blancheur de la peau est l'effet d'une maladie; et un symptôme de faiblesse; et il n'y a pas le moindre doute qu'un homme blanc ne soit un être très inférieur à leurs yeux. Les jours de marché, j'entendais crier autour de moi: "Dieu nous préserve du Diable!" Une fille de campagne, à laquelle j'avais acheté des oignons, me dit un jour qu'elle m'en donnerait davantage si je voulais me décolorer et lui montrer ma tête. J'en exigeai huit qu'elle me livra sur le champ. Quand elle vit mon turban ôté, ma tête blanche et tout à fait rasée, elle recula d'horreur, et sur ce que je lui demandai, par plaisanterie si elle voudrait d'un mari qui eût une tête semblable, elle exprima le plus grand dégoût, et jura qu'elle préférerait le plus laid des esclaves amenés du Darfour."

Les fourmis ont, de tout temps, chez les anciens surtout, été l'objet d'une sorte de vénération moins pour leur industrie, il est vrai, que pour leur économie, et surtout l'instinct de prévoyance qui les porte à former les magasins d'où elles tirent de quoi vivre pendant l'hiver. Les araignées, bien moins vantées que les fourmis, sont tout aussi économes et de beaucoup plus industrielles: leurs toiles, la manière dont elles sont filées, tissées, tendues, l'usage auquel l'insecte les destine, font l'admiration du naturaliste. De toutes les industries des animaux, sans en excepter celle de l'abeille, il n'en est pas de plus riche et de plus utile à l'homme que celle du bombyx, appelé vulgairement ver à soie. Les tissus faits de la substance que file cet insecte merveilleux se vendaient autrefois à Rofo au poids de l'or.

POUR LA COQUETTE

Les cheveux rebelles. — Si les cheveux sont rebelles à l'ondulation, les mouiller avec une substance mucilagineuse. On peut prendre de l'eau gommée, de l'eau sucrée ou de la bière chaude. Si l'on désire un produit compliqué, on fera dissoudre, dans 200 grammes d'eau d'amandes amères, 10 grammes de gomme adragante. On passe, au bout de deux jours, dans un gros tamis et on laisse reposer quatre jours; on filtre une seconde fois et on parfume ce mélange avec quelques gouttes d'eau de roses. Savon de toilette liquide. — Faire fondre doucement au bain-marie: Savon à la potasse réduit en copeaux, 300 grammes; glycérine, 300 grammes; sirop de sucre, 300 grammes; alcool, 100 grammes. Parfumer avec: huile de géranium, huile de pyrole, huile de cardamome, huile de bergamote, huile de sassafras, 20 gouttes de chaque, et teinture de musc, 50 gouttes. Laisser reposer quelques jours et filtrer au papier.

On a une idée de la grandeur de la ville de Londres par le fait qu'elle reçoit chaque jour une moyenne de 250,000 visiteurs. Les feuilles de bambous poussent à raison de neuf pouces par jour par les temps de pluie.

LES SOCIÉTÉS DE TRUST

Suite de la page 1

qui se chargerait d'en faire le placement pour eux et d'en capitaliser les revenus. Pour l'homme d'affaires un placement de fonds dans une entreprise étrangère est une chose toute différente d'un placement dans sa propre entreprise. S'il connaît bien la sienne il n'a guère le temps d'étudier celles des autres et il a tout intérêt à confier le soin de placer ses fonds à des spécialistes désintéressés pour qu'ils les fassent fructifier. La société de trust lui offre sous ce rapport les meilleures garanties. La femme qui reçoit un capital important n'est généralement pas experte dans l'art de le placer à bon escient. Son avoir, particulièrement lorsqu'il lui échoit à la suite du décès de son mari, de son père ou d'un parent, événement qui fait notoriété, est tout de suite l'objet des convoitises des agents parasitaires qui vivent de l'argent des autres et qui voient en elle une victime à exploiter. Elle fait un acte de sagesse en confiant l'administration de ce capital à une société de trust jouissant d'une bonne réputation. Une personne qui voyage, ou qui, pour des raisons de santé ou simplement pour avoir sa liberté entière, désire se débarrasser du trouble ou des soucis que comporte une administration suivie de ses biens, peut en confier la gérance à une société de fidéicommis qui, moyennant une modique rémunération, assume l'administration de sa fortune et la libère des soucis qu'elle comporte. Il arrive qu'un propriétaire ou un rentier se trouve, par suite d'accident, de maladie ou d'absence, incapable de s'occuper d'affaires qui requièrent une attention immédiate et urgente. S'il est prévoyant, il peut par une procuration, confier à une société de trust, le mandat de prendre charge de l'administration de ses biens, dès que la nécessité s'en pré-

sentera, au cas d'absence ou de maladie grave, ou à sa demande. C'est une mesure de précaution qui peut éviter des ennuis et quelquefois des pertes sensibles.

Dans toutes ces fiducies, le disposant peut se réserver le droit de donner ses instructions quant aux placements à faire, ou exiger que tout placement projeté soit soumis à son approbation, ou s'il le préfère attribuer au fiduciaire pleins pouvoirs d'effectuer ces placements à sa discrétion.

Ce sont là des fiducies révoquables à volonté. Il y en a également d'irrévocables.

L'on peut confier, par donation fiduciaire, un fonds à une société de trust, à la charge d'en employer le revenu à des fins charitables, ou pour pourvoir à l'entretien d'une épouse, d'un parent, à l'éducation d'un enfant ou à son établissement. L'on peut ne disposer que du revenu de ce fonds et pourvoir au retour du capital, mais ces dispositions, ayant le caractère de donations sont irrévocables en vertu de la vieille maxime du droit français, "donner et retenir ne vaut".

Ces dispositions fiduciaires entrent de plus en plus fréquemment. Sur 4000 sociétés de trust aux Etats-Unis, 560 ont rapporté 9,992 mandats de cette nature en 1930, contre 6,295 en 1929. La valeur des biens faisant l'objet de ces dispositions s'est élevée en 1930, à au-delà d'un milliard de dollars, alors qu'elle n'était que de 603 millions en 1929, soit une augmentation en nombre de 44 pour cent et en valeur de 67 pour cent.

FONDATEURS D'ASSURANCES

Les fondations qui ont pris le plus de développement en ces dernières années, sont celles d'assurances sur la vie, "life insurance trusts".

L'assurance sur la vie a fait en ces dernières années dans notre pays beaucoup de progrès. C'est un excellent moyen pour le chef de famille de constituer un héritage destiné à pourvoir aux besoins de sa famille après son décès.

S'il confie à une société de trust un capital dont il peut facilement disposer, celle-ci pourra en employer le revenu au paiement des primes d'une police d'assurance sur sa vie sans qu'il aie à s'en préoccuper d'avantage. Le revenu sera en général suffisant pour lui permettre de prendre une assurance au moins égale au montant du capital dont il disposera ainsi, et par le fait même il doublera son avoir au cas d'un décès prématuré.

Le produit des assurances sur la vie est généralement payable en un seul versement. Il constitue une somme importante que les bénéficiaires sont appelés à recevoir au décès du chef de famille. Des statistiques compilées récemment aux Etats-Unis établissent qu'en moyenne les sommes versées par les compagnies d'assurance, sont dépensées, perdues ou anéanties de quelque façon sept ans après ce paiement.

Pour protéger les siens contre ces risques de pertes, un assuré peut transporter ses assurances-vie par une convention à cet effet, à une société de trust, et la charger d'en percevoir le produit, d'en faire le placement, de verser les revenus de ces placements aux bénéficiaires jusqu'à ce qu'ils soient en mesure d'en recevoir le capital et de leur remettre le principal à une époque prédéterminée. Le fiduciaire peut également être autorisé sous certaines conditions à verser au bénéficiaire le capital ou une partie du capital pour certaines fins, ou pour subvenir à des besoins imprévus et urgents, qui peuvent résulter d'accidents, de maladie ou de diverses autres causes.

C'est une garantie que le produit de ces assurances sera bien employé aux fins auxquelles on le destine et que les sacrifices que l'on a faits pour maintenir ces assurances en vigueur n'auront pas été vains.

Ce transport des assurances sur la vie à un fiduciaire est très en vogue depuis quelques années. Le montant des polices d'assurances ainsi mises en fiducie, aux Etats-Unis et au Canada, chaque année, a augmenté d'année en année d'une façon prodigieuse tel que le démontre l'échelle suivante:

1922		\$ 20,000,000
1923		31,000,000
1924		33,000,000
1925		65,000,000
1926		138,000,000
1927		276,000,000
1928		710,000,000
1929		1,200,000,000

A L'OCCASION DES FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Il nous fait plaisir d'offrir à tous nos clients et amis nos meilleurs souhaits. Nous les remercions aussi pour l'encouragement qu'ils nous ont accordé au cours de la dernière année.

DUCKETT & DUCKETT, ENRG.

J.-B.-E. DUROCHER

Courtiers en assurances générales

84, rue St-Simon

(Place du Marché)

SAINT-HYACINTHE

Joyeux Noel et Bonne et Heureuse Année à tous mes Clients et Amis!

ILS ornent l'intérieur des connaisseurs.

Ce n'est pas par pur hasard que les Stromberg-Carlson ornent et agrémentent les intérieurs où règnent un goût musical prononcé, une haute culture et l'amour du beau.

Les possesseurs de Stromberg-Carlson découvrent constamment de nouvelles raisons pour lesquelles

IL N'Y A RIEN DE MEILLEUR QU'UN STROMBERG - CARLSON

On peut acheter des Stromberg-Carlson aussi bon marché que

\$239.00

R.O. PICARD

234 Cascades Tel. 513 St-Hyacinthe

AUTRES CHARGES

La société de trust agit comme procureur pour une fin spéciale ou pour des fins générales; elle reçoit des dépôts de valeurs; elle remplit les fonctions de tuteur à un mineur, de curateur à un interdit, de conservateur judiciaire, de liquidateur d'une compagnie, de syndic à une cession de biens faite sous l'empire de la loi des faillites.

Elle s'occupe en particulier de l'administration d'immeubles et elle possède un personnel expérimenté pour en faire la location, les vendre, les réparer et entretenir, les assurer contre les risques d'incendie et autres, et en payer les taxes et autres charges.

Au cours de ses activités, la société de trust doit faire des rapports au percepteur de l'impôt sur les revenus, elle doit être au courant des lois et des règlements relatifs à cette taxe. L'expérience qu'elle y acquiert est précieuse; aussi offre-t-elle au public ses services pour la préparation des déclarations, des états et des bilans qu'il est nécessaire de soumettre chaque année au percepteur.

FIDUCIES CORPORATIVES

Je vous ai parlé jusqu'à présent, du rôle de ces sociétés en rapport avec l'administration des biens de particuliers ou de succession. Son champ d'action s'étend à un autre domaine de notre vie économique et c'est un domaine qui a pris un développement remarquable au cours des dernières décades.

De nos jours, les grandes entreprises industrielles ou commerciales appartiennent à des compagnies à responsabilité limitée. Les fonds dont elles ont besoin pour la poursuite de leurs opérations ne peuvent être fournis par quelques particuliers. Il est un jour devenu nécessaire de créer un mécanisme qui permette à ces institutions d'emprunter les capitaux qu'elles requièrent d'un grand nombre de personnes et d'attribuer à leurs prêteurs une garantie d'égale valeur pour tous.

Le problème a été résolu par la nomination d'un fiduciaire au nom de qui les garanties sont constituées pour le compte des prêteurs ou détenteurs de tranches de cet emprunt sous forme de coupures d'obligations et qui assume la charge de détenir, et s'il y a lieu, de faire valoir les garanties données par la compagnie emprunteuse.

Suite au prochain numéro

JOYEUX NOEL A TOUS

Seul agent autorisé à St-Hyacinthe pour la vente des radios

VICTOR ET MARCONI



et le seul magasin à St-Hyacinthe ne vendant que de la musique et par le fait même assurant au client acheteur un véritable service de 100% c'est-à-dire 12 mois par année.

Assortiment - Qualité - Conditions très Faciles

Paul-Emile Gaucher

219 Cascades, Tel. 36, St-Hyacinthe

A tous ses clients, à tous ses amis et à la population de la ville et de la région,

Le Café Parisien

Paul Chevalier, Gerant

souhaite un Joyeux Noel et une Année de Prospérité!

Repas à toutes heures.

REVEILLON DE NOEL.

JOHN MONDOR ET WILLIAM

Téléphone 180 ST-HYACINTHE

LISEZ LE "CLAIRON"